

02/10

**CONSEIL DE L'INSTITUT**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021**

**Présents :**

Stacy ALGRAIN, John ANGELL, Violette CADUDAL ILLY, Dominique CARDON, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Julie DE LA SABLIERE, Antoine DEFRUIT, Pascale EISENBERGER, Françoise FURIC, Yannig GOURMELON, François HEILBRONN, Emeric HENRY, Jeanne LAZARUS, Thomas LE CORRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Marie-Christine LEPETIT, Isabelle PATTI, Anaïs PICART, Nathan RIVET, Louis SCHWEITZER, Daniel TEBOUL, Sebastian URIOSTE GUGLIELMONE, Ethan WERB, François WERNER, Cornelia WOLL.

**Absents ou excusés :**

Anne BISAGNI-FAURE, Antonin FERREIRA, Jean-François HUCHET, François-Joseph RUGGIU.

**Assistaient à la séance :**

Nelly ANTOINE	Représentante du recteur
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Francesca CABIDDU	Directrice de l'accueil et de l'accompagnement
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Hélène KLOECKNER	Responsable du projet campus 2022
Frédéric MION	Directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Olivier TARRAGANO	Directeur du pôle santé
Vanessa SCHERRER	Directrice des affaires internationales
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement

\*

\* \*

I. Point d'actualité sur le semestre en cours	2
II. Présentation des dispositifs en faveur de la santé à Sciences Po	7
III. Point d'avancement du chantier de Saint-Thomas	18
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	25

**CONSEIL DE L'INSTITUT  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021**

*La séance est ouverte à 8 h 32 par Jeanne LAZARUS.*

**Jeanne LAZARUS**

Bonjour à toutes et tous. Aujourd'hui nous avons trois points à l'ordre du jour. Nous allons commencer par un point sur le semestre en cours, puis un point sur la santé des étudiants et enfin le point d'avancement sur le chantier de Saint-Thomas. Je vous rappelle que notre séance est enregistrée. Pour participer je vous demande d'utiliser l'onglet converser pour me signaler des demandes de prise de parole. Et sans plus attendre, je passe la parole à Bénédicte DURAND, la directrice de la formation, pour nous parler du semestre qui vient de démarrer.

**I. POINT D'ACTUALITÉ SUR LE SEMESTRE EN COURS**

**Bénédicte DURAND**

Bonjour à tous, merci, madame la présidente. Ce semestre démarre dans de bonnes conditions, puisque nous avons réussi à transformer notre maquette préparée en décembre pour répondre à la jauge autorisée des 20 % maximum d'étudiants coprésents sur nos campus, pour pouvoir démarrer pour toutes les années lundi 1<sup>er</sup> février. Nous avons donc une semaine de recul sur ce modèle, qui fonctionne pour l'instant bien, sans difficulté particulière, avec un vrai bonheur des étudiants de retrouver leurs enseignants et je crois que ce bonheur est tout à fait partagé. C'était la première bonne nouvelle que je souhaitais partager avec ce conseil, la deuxième étant que — et nous aurons l'occasion si vous le souhaitez de partager les résultats de façon plus détaillée avec vous — nous venons de recevoir les évaluations des enseignements du semestre dernier, qui comme vous le savez a été un semestre très majoritairement effectué à distance. Ces évaluations sont bonnes, très encourageantes, et reconnaissent tout le travail que les professeurs ont effectué auprès des étudiants, et donc avant une présentation plus détaillée je vous transmets ce message de reconnaissance et de satisfaction de la très grande majorité de nos étudiants, en remerciant à la fois les équipes et les enseignants qui depuis un an accompagnent nos étudiants dans cette crise. Voilà pour l'activité pédagogique et les nouvelles de la rentrée de ce semestre. Par ailleurs, et nous sommes évidemment à votre disposition pour détailler les choses, nous avons augmenté et élargi notre soutien à la vie étudiante et accru notre capacité d'accueil en termes de santé et de bien-être étudiants ce semestre, parce que bien que nous ayons un tout petit peu de présentiel autorisé, nous savons que les difficultés des étudiants ne sont pas pour autant derrière eux. Nous avons des sujets d'accès à l'emploi étudiant, des sujets de bien-être, des sujets de santé, des sujets de surcharge du fait de l'enseignement à distance qui restent des sujets importants pour ce semestre, donc nous sommes extrêmement attentifs à l'avancée des semaines qui viennent. Je ne sais pas si la directrice de la scolarité souhaite ajouter un point à ce que je viens de dire.

**Myriam DUBOIS MONKACHI**

Bonjour à tous et à toutes, merci beaucoup Bénédicte. Rien de plus, sinon de dire que pour les équipes, c'est vraiment un semestre adaptatif, comme on dit maintenant, c'est-à-dire que chaque semaine, en fonction des remontées du terrain, de la présence des étudiants, on adapte la situation, on permet notamment à des cours de se tenir en présentiel s'il y a encore de l'espace, et la bonne nouvelle que nous avons reçue en fin de semaine c'est que nous allons pouvoir aussi accueillir quelques étudiants, dans le respect de la jauge bien entendu, pour le repas de midi, notamment via les nouveaux services du CROUS qui nous permettront d'offrir à nos étudiants des espaces assis pour déjeuner, ce qui restait encore un point compliqué.

**Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup pour ces nouvelles qui sont plutôt bonnes et plutôt optimistes. Y a-t-il des questions ?

### **Anaïs PICART**

Je vous remercie pour ces points d'information. Quant à moi, je voulais remonter une actualité sur le semestre, qui est arrivée dans les jours précédents sur des témoignages d'agressions sexuelles et de viols qui sont sortis avec notamment le hashtag sur twitter hier qui était en top-tweet, parce que c'est quelque chose dont les étudiants et les étudiantes parlent. Je voulais savoir la position de l'administration et si une communication était à attendre vis-à-vis de la communauté étudiante.

### **Bénédicte DURAND**

Alors sur la question de la prise en charge des agressions, des violences sexistes et sexuelles, vous savez qu'une cellule est à la disposition des étudiants. Je ne vais pas commenter les communications qui sont sur Twitter sur ces sujets-là, ça me paraît être le dernier endroit où ce type de question doit être traité, je pose ici un avis personnel, parce que je pense que la meilleure prise en charge effective exige une disponibilité, une modération dans les propos et confidentialité dans la prise en charge des témoignages, donc je ne ferai aucun commentaire sur la communication publique qui a lieu sur ces faits. En tout cas, sachez que l'ensemble des signalements faits auprès de la cellule sont attentivement reçus par cette cellule, pris en charge quand la levée de la confidentialité est souhaitée par les victimes par les équipes de Sciences Po sous l'autorité du secrétaire général qui peut naturellement ajouter un point à ce que je viens de dire.

### **Arnaud JULLIAN**

Merci. Vous le savez, le sujet de la levée de la confidentialité est le point crucial qui permet ou pas de diligenter une enquête interne, qui est elle-même préalable à la saisine d'une section disciplinaire lors de signalements. Cette levée de la confidentialité est ce à quoi travaille notamment la cellule. Lorsqu'un signalement lui parvient, l'objectif est d'abord et avant tout d'accompagner la victime, de l'accompagner dans le respect de sa volonté, et de l'orienter vers de l'aide, vers les forces de l'ordre en cas d'agression pour qu'elle puisse se signaler si elle le souhaite et enfin de l'inciter à lever la confidentialité pour que nous-mêmes puissions engager une action. Et c'est dans ce temps de conviction que souvent se niche l'incertitude du côté des autres étudiants qui peuvent se demander ce que fait Sciences Po. Sciences Po ne fait pas rien, n'essaye pas de dissimuler quoi que ce soit à qui que ce soit, et d'ailleurs quel en serait l'intérêt, mais travaille à convaincre la victime qu'il est dans son intérêt et dans l'intérêt collectif qu'elle accepte de lever la confidentialité pour que des actions soient engagées. Et donc, on y travaille au quotidien. Amy GREENE de la cellule que vous connaissez est extrêmement mobilisée, nous sommes tous très mobilisés, que ce soit côté DFI ou côté secrétariat général.

### **Frédéric MION**

J'allais ajouter, madame la présidente si vous m'y autorisez, que comme ce conseil le sait, un chantier est en train de démarrer sur cette question des violences sexistes et sexuelles, d'ailleurs un peu plus largement sur la question de toutes les atteintes à l'intégrité des personnes, aussi bien au plan physique qu'au plan moral. Ce chantier, nous en avons parlé devant ce conseil, doit mobiliser l'ensemble des communautés qui vivent et agissent à Sciences Po. Le groupe de travail qui est chargé de ce chantier est en cours de constitution, il sera finalisé dans les prochaines heures, dans les prochains jours, et comme, je crois, vous l'avez souhaité collectivement, un groupe de travail des conseils doit également nous permettre de creuser cette question ensemble pour voir comment nous pouvons faire plus, aller plus avant dans la prise en charge, dans l'accompagnement des victimes, dans l'encouragement au signalement des faits constitutifs de violence, et dans les procédures de sanction sur lesquelles ces faits peuvent déboucher lorsqu'ils se produisent dans le cadre de notre université. Ces questions sont très sensibles et très importantes et vont faire l'objet de ce travail de manière tout à fait imminente.

### **Sébastien THUBERT**

Oui, excusez-moi de rajouter cette précision par rapport aux témoignages semblant émaner de l'IEP de Bordeaux et de l'IEP de Toulouse pour vous indiquer que j'ai un rendez-vous avec la fédé CRIT, l'organisatrice du CRIT, qui semble être dans les témoignages, dans la semaine avec eux et j'ai également un rendez-vous avec l'association sportive pour qu'on puisse faire le point sur la situation.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci, je voulais juste revenir sur la question des groupes de travail, parce que je pense que c'est un sujet sur lequel un certain nombre d'élus aimeraient revenir. Le premier point est celui de la rentrée, donc je ne sais pas comment vous voulez qu'on organise la discussion : est-ce qu'on continue à parler de la rentrée, ou est-ce qu'on parle des groupes de travail qui auraient plutôt eu leur place, étant donné l'ordre du jour, dans les questions diverses ? Bénédicte DURAND ou Arnaud JULLIAN peuvent peut-être nous dire comment ils souhaitent que nous procédions.

### **Arnaud JULLIAN**

J'aurais tendance à inciter plutôt à un respect de l'ordre du jour, à vrai dire, madame la présidente, sachant que Frédéric a déjà évoqué le sujet des groupes de travail, dont la constitution est en phase finale, mais dont nous ne pourrons pas vous donner la composition, au sens le plus strict, dès aujourd'hui, même si cela sera possible très rapidement. Sur le sujet des groupes de travail, ce sera intéressant d'entendre les souhaits et les observations.

### **Jeanne LAZARUS**

D'accord, gardons cette question pour la fin et je reprends l'ordre des questions.

### **François HEILBRONN**

Bonjour à toutes et à tous. J'aurais deux questions sur l'enseignement, la première : comme le rappelait la directrice de la formation, les enseignants ont reçu leurs évaluations du 1<sup>er</sup> semestre, ce que j'aurais aimé en tant qu'enseignant, pour moi-même et aussi pour l'ensemble des enseignants, c'est de savoir si on pouvait à partir de ces évaluations tirer des recommandations sur les bonnes pratiques appréciées par les étudiants par rapport à l'enseignement à distance. J'ai vu mes évaluations, j'ai vu celles de certains maîtres de conférences qui sont rattachés à mon cours, il y a des techniques qui fonctionnent, il y a de bonnes idées à avoir, chacun a un peu fait preuve d'innovation dans ses méthodes d'enseignement et je pense que pour l'ensemble de la communauté enseignante, concernant l'appréciation des bonnes pratiques que l'on peut identifier à travers ces évaluations, il serait intéressant d'avoir un petit guide, pour ce second semestre et peut-être pour celui de l'année prochaine, ne l'espérons pas, pour améliorer les techniques d'enseignement à distance et je pense que c'est riche d'informations.

Ma deuxième question porte sur les cours magistraux : j'ai compris, et je m'en rends compte actuellement, qu'il y a des conférences en présentiel avec des jauges assez strictes ; de ce que j'ai compris aussi, les cours magistraux n'auront pas lieu ce semestre, quel que soit le nombre d'étudiants, quels que soient les amphes prévus pour le nombre d'étudiants et je voulais savoir si avec un respect des jauges de 20 %, il ne pourrait y avoir aussi des cours magistraux en présentiel, parce que tant pour les étudiants que pour les enseignants, nous saturons tous totalement de l'enseignement à distance de Zoom, qui dénature complètement la nature de nos enseignements et les interactions qu'on peut avoir, et donc je voulais savoir si dans le respect des jauges, on ne pouvait pas envisager y compris pour les cours magistraux une certaine forme de présentiel.

### **Bénédicte DURAND**

Merci pour cette question. Alors précisément un des traits, semble-t-il, d'observation des évaluations d'enseignement, c'est que les cours magistraux sont en moyenne moins bien vécus, que les cours en petits groupes à distance. C'est plus difficile de satisfaire de grands groupes d'étudiants à distance, que de petits groupes, et par ailleurs je trouve que c'est une très bonne idée que de pouvoir s'inspirer de ces évaluations pour en tirer des leçons pour l'avenir finalement, quelle que soit la configuration du semestre prochain. Je pense que l'ensemble de la communauté éducative a beaucoup appris dans cette expérience d'immersion dans le distanciel et effectivement, c'est une très bonne idée que de pouvoir prendre tout ce qu'il y a à prendre de ces évaluations de positif et de bonnes pratiques. Donc effectivement, c'est une dynamique que notre institut des compétences et de l'innovation va porter, après une analyse plus fine que ce que je viens de dire de ces évaluations, et concernant le retour possible en présentiel en cours magistral, d'autant qu'ils sont plus difficiles à faire à distance que les cours en petits groupes. C'est vrai que nous avons fait le choix de ne pas proposer de cours magistraux dans ce premier temps, parce que nous savons qu'ils sont évidemment par nature, même à effectifs réduits, même dans le respect de la

jauge, des lieux de brassage plus importants et que ces amphis libérés offrent aux étudiants des espaces de travail extrêmement confortables et à des distances de sécurité absolument préservées.

Donc c'est vrai que nous avons fait ce choix ; pour autant, nous observons à la fois la manière dont la jauge et la coprésence s'organisent dans nos campus, et comme l'a dit Myriam DUBOIS tout à l'heure, nous sommes dans une dynamique d'adaptation, et donc effectivement, il n'y a pas de tabou sur aucun format, mais plutôt une observation prudentielle de la manière dont les choses se passent et avec encore une fois des possibilités dont on espère qu'elles vont s'ouvrir de plus en plus, à la fois grâce au comportement responsable de nos étudiants et de nos enseignants, et puis on l'espère des jours où la progression du vaccin et des beaux jours nous permettront concomitamment d'ouvrir davantage d'espaces en présentiel. Donc pas de tabou, mais c'est vrai une organisation qui est aussi très attentive évidemment aux souhaits des enseignants et à la manière dont ils ont préparé leur semestre, parce qu'on sait que c'est compliqué de changer de pied en cours de semestre, donc ça fait un jeu de contraintes qui nous autorisent aujourd'hui à être optimistes sur notre capacité à monter en présentiel dans les semaines et les mois qui viennent.

### **Antoine DEFRUIT**

Bonjour à tous. Pour me présenter très rapidement, puisque c'est la première fois que je suis parmi vous, je suis étudiant en 2<sup>e</sup> année sur le campus de Reims, et je suis élu suppléant de Raphaël ZAOUATI pour Nova. J'avais deux points sur le plan, je dirais, organisationnel à soulever : tout d'abord sur l'organisation du présentiel, on s'est aperçu qu'il y avait un certain manque de flexibilité parfois notamment dans la répartition des demi-groupes, c'est-à-dire que c'était fait un petit peu de manière arbitraire et que certains étudiants qui ne pouvaient pas se rendre en présentiel à leurs cours prenaient la place de certains qui auraient pu bénéficier de cette possibilité-là, et donc est-ce qu'il est envisagé d'assouplir les modalités du présentiel ? Cela ne concerne pas tous les enseignements, mais pour certains d'entre eux ; et le deuxième point, c'est sur la bibliothèque, qui est comme vous le savez tous, assez déterminante, que ce soit pour la réussite des études de chacun ou pour la santé mentale des étudiants : est-ce qu'on a réussi à trouver des protocoles sanitaires suffisants sur tous les campus pour ouvrir un nombre de places suffisant, est-ce qu'on a des informations sur le fait que l'ouverture des bibliothèques puisse être menacée prochainement si jamais les protocoles sanitaires venaient à être plus restrictif ? Est-ce qu'on peut avoir un petit point là-dessus ?

### **Thomas LE CORRE**

J'aimerais revenir brièvement sur les propos de M. HEILBRONN et de M. DEFRUIT qui sont très justes : c'est vrai que Mme la directrice de la formation a raison, les choses vont mieux qu'elles ne l'ont été au dernier semestre, mais il ne faut pas tomber dans une forme d'autosatisfaction, parce que la situation reste très difficile à vivre ; je ne parle pas au nom des enseignants, mais au moins pour les étudiants. Alors c'est vrai qu'il y a eu des progrès notables, on a relevé le fait que les étudiants pour qui la connexion internet est un vrai enjeu peuvent venir quand ils le souhaitent sur les différents campus, c'est une très bonne chose ; on a noté aussi le recours des cours en hybride, même si on a encore quelques problèmes techniques, c'est quand même une bonne chose. Après, c'est vrai qu'au nom des étudiants j'aimerais alerter sur l'enjeu de la charge mentale et de la charge de travail qui continue à se poser pour le troisième semestre consécutif, notamment en ce qui concerne le temps passé devant un ordinateur et des cours en Zoom ; encore nombre d'enseignants ou de formats sont sur deux heures, c'est trop long. Un message de la directrice de la formation a été dans le sens de réduire ce temps d'écran, mais on ne sait pas encore quel élément ça va donner, donc c'est vrai que quand M. HEILBRONN parle de bonnes pratiques à adopter, etc., ça nous paraît tout à fait pertinent. On a aussi une question sur la jauge des 1/5 d'étudiants, on aimerait savoir quelle est la jauge réelle actuellement sur les différents campus : sommes-nous à la limite effective de 1/5, ou sommes-nous à moins, 1/6, 1/7, 1/10, pour savoir si nous avons encore entre guillemets une forme de marge de manœuvre pour organiser plus de cours en présentiel, sachant par exemple que dans les universités parisiennes, reprenez-moi si je fais une erreur, mais certains cours en amphi peuvent se tenir à 1/5.

### **Stacy ALGRAIN**

Bonjour à toutes et à tous. Ma question, toujours dans la même veine que Thomas LE CORRE, porte sur la santé mentale des étudiants, puisque je pense que la rentrée a été marquée par les nombreux

témoignages des étudiants et étudiantes qui ont pu montrer une profonde détresse, notamment avec la question de la gestion de la charge de travail, mais également du confinement ; nous souhaitions savoir quels ont été les retours du pôle santé, s'il y a eu davantage de sollicitations au cours de ce semestre, et comment la situation a été gérée.

### **Myriam DUBOIS MONKACHI**

Concernant les questions sur l'organisation des enseignements de M. DEFUIT, effectivement le principe de souplesse est à l'œuvre, c'est ce que nous avons demandé aux équipes pédagogiques et à tous les acteurs de l'organisation des enseignements. Il faut que vous sachiez déjà que nous sommes à une semaine et demie simplement de l'accueil de tous les programmes, il faut un peu le temps de rodage ; les étudiants ne sont pas forcément présents, les enseignants non plus. Nous sommes dans une phase d'observation. Les équipes des appareils font des pointages réguliers et j'en profite pour répondre à la question de la mesure de la jauge de 20%. Nous aurons dorénavant des pointages tous les mardis de la part des équipes du planning. C'est un pointage qui n'est pas évident, parce que dans certains espaces les étudiants ne sont pas présents, mais ils sont là, à distance, et l'enseignant seul dans sa salle devant son écran. Dans d'autres espaces, l'enseignant peut être absent et certains étudiants en présentiel. On peut être déçu de ce peu d'empressement pour le présentiel autorisé, mais rappelez-vous que l'information est arrivée tardivement, un vendredi pour un lundi. Certains étudiants n'ont pas encore fait le choix de venir sur le campus de Paris et l'École de journalisme, qui a un peu d'avance, puisqu'ils ont été autorisés, dans le cadre des dérogations pour les TP, à organiser des cours en présentiel bien avant l'ensemble de l'institution, nous dit qu'au bout 2 semaines de fonctionnement, les étudiants sont beaucoup plus présents. Nous sommes dans cette phase intermédiaire où l'on évalue régulièrement l'occupation des espaces pour mesurer cette jauge ; actuellement, nous n'avons pas encore atteint cette jauge, mais un élément important que vous devez avoir en tête, c'est qu'on doit également mesurer ce qui se passe entre deux cours en présentiel, quand un groupe d'étudiants vient à Sciences Po et décide de rester dans l'établissement pour y travailler. Ce sont des mesures que nous faisons de manière très empirique puisque nous ne savons pas par avance combien d'étudiants vont rester sur le campus, notamment dans les salles de travail (amphi Boutmy par exemple), pour travailler en attendant un autre cours en présentiel ou en distanciel. Je peux vous dire que la souplesse est à l'œuvre, qu'on a pris des hypothèses assez optimales pour permettre à cette jauge d'être remplie au maximum. M. LE CORRE, vous avez parlé du temps de cours, d'une heure trente, au lieu de deux heures. C'est une préconisation de la direction de la formation qui a été communiquée à l'ensemble des enseignants. Une documentation de l'institut des compétences et de l'innovation, notamment sur les sujets de format de cours, M. HEILBRONN va être envoyée à nouveau, l'ICI a fait un travail de repérage de plusieurs formats et de plusieurs innovations qui ont fonctionné, mais également sur les évaluations.

C'est un sujet important, la question des évaluations, le format des évaluations, le nombre d'évaluations, tous ces sujets-là seront partagés avec les enseignants et les équipes pédagogiques. De même ils recevront via la newsletter qui leur est destinée, les différents guides et documents de l'ICI, qui reprennent les bonnes pratiques du semestre précédent. Sur la santé je passerai la parole à Mme CABIDDU, mais c'est aussi un sujet de ce conseil, le Dr TARRAGANO est là pour répondre. Quant aux problèmes techniques, M. LE CORRE, il y en a eu quelques-uns, nous sommes en lien direct avec la DSI qui nous fait des relevés quasi quotidiens des interventions. Il faut que vous sachiez qu'il n'y a pas beaucoup de problèmes techniques en regard du nombre de salles équipées. Il s'agit plutôt des questions de prise en main des espaces et des salles hybrides, qui sont équipées avec un matériel assez sophistiqué, même s'il y a à disposition des enseignants de la documentation en salle, un numéro de téléphone et des techniciens qui passent à chaque début de cours, il y a certains enseignants qui n'ont pas forcément suivi la formation de prise en main des salles, qui est menée à la fois par la DSI et l'ICI, ce qui peut expliquer dans certains cas pourquoi il y a ces dysfonctionnements. Je voudrais enfin relever, comme l'a fait Bénédicte DURAND, que les étudiants sont très investis dans ce rapport avec l'enseignement hybride lorsque l'enseignant n'est pas dans la salle, puisqu'ils prennent parfois en main la connexion technique de la salle, et cela se passe de manière très responsable. A ce jour, nous n'avons pas de remontées très importantes sur des cours qui n'auraient pas pu avoir lieu, pour des questions techniques. Pour la santé, je ne sais pas si vous voulez intervenir ou laisser le deuxième point s'exprimer.

### **Francesca CABIDDU**

Dans la mesure où c'est le deuxième point à l'ordre du jour et que le Dr TARRAGANO est parmi nous pour faire un retour sur l'action de son pôle dans le contexte actuel, si vous en êtes d'accord, on peut passer au deuxième point à l'ordre du jour, madame la présidente ?

### **Jeanne LAZARUS**

S'il n'y a plus de questions sur le premier, gardons effectivement la question de Mme ALGRAIN pour le deuxième point. Plus de questions ? Alors, allons-y, Mme CABIDDU je vous laisse la parole.

## **II. PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA SANTÉ A SCIENCES PO**

### **Francesca CABIDDU**

Merci, bonjour à tous. Avant de laisser la parole au Dr TARRAGANO, quelques mots d'introduction juste pour vous présenter notre politique de santé étudiante. Cette politique mobilise des moyens humains et financiers importants et elle a permis d'améliorer considérablement l'accompagnement sanitaire des étudiants. Cet accompagnement s'articule autour de deux volets : le premier est l'accès aux soins de premier recours, et le deuxième concerne toutes les actions de prévention et d'éducation à la santé qui sont mises en œuvre dans nos campus. En ce qui concerne l'accès aux soins, vous le savez sans doute, dans chaque campus existe un pôle santé. Le pôle est donc une structure de proximité, accessible gratuitement, et qui propose une prise en charge médico-psychologique qui allie soins et prévention, tout en restant une prise en charge de premier recours. L'existence de cette structure dans les lieux d'étude facilite par ailleurs pour chaque étudiant la prise d'autonomie dans la gestion de sa propre santé. Une attention particulière est apportée au soutien psychologique, 14 psychologues et psychiatres font partie d'une équipe de 25 professionnels qui sont présents à temps partiel dans les différents campus.

Les consultations sont réalisées par des médecins anglophones, ou des médecins qui parlent une autre langue, nous avons par exemple un certain nombre de médecins hispanophones, et cela permet un accès aux soins dans les meilleures conditions possible, notamment pour les étudiants internationaux qui représentent 40 % de la population reçue. Sur l'ensemble des campus, environ 8300 consultations ont eu lieu l'année dernière, avec une augmentation de consultations de psychologie ou de psychiatrie ; à Paris, par exemple, cette augmentation est de l'ordre de 15 %. L'année universitaire 2019-2020 a été marquée par la crise sanitaire qui se prolonge et cette crise a conduit Sciences Po à prendre rapidement des mesures pour soutenir les étudiants face aux difficultés qui sont de différents ordres : pédagogiques, sociales, financières, et aussi sanitaires. En particulier, nous avons renforcé l'ensemble du dispositif d'accompagnement sanitaire, nous l'avons adapté grâce à la mise en place de consultations à distance, durant les périodes de confinement strict. Il est à noter que depuis septembre 2020, le pôle santé est un des rares services à rester ouvert, y compris dans la période de confinement que nous avons vécu, et reçoit les étudiants en présentiel et sur rendez-vous.

Le Dr TARRAGANO va vous présenter dans quelques instants l'action forte qu'il mène avec ses équipes dans le contexte actuel et face à l'augmentation des risques liés à la santé, et notamment à la santé mentale, et avant de lui laisser la parole, juste un dernier mot sur le deuxième volet de notre politique de santé qui est celui de la prévention : au-delà de la prévention quotidienne qui est réalisée par les médecins du pôle santé dans leurs interactions avec leurs patients, il existe à Sciences Po deux autres dispositifs. Le premier, ce sont les ateliers « soin, santé, bien-être », qui sont proposés par le pôle santé et sont animés par des professionnels qui sont aussi thérapeutes : des séances de méditation, de sophrologie, ou encore d'automassage permettent aux étudiants d'accéder à des outils très concrets et simples dont l'objectif est d'apporter une détente physique et psychique et aussi d'aider à retrouver un équilibre avec soi-même. Le deuxième dispositif de prévention dont je voulais vous parler est celui des étudiants relais santé, présents dans chaque campus depuis septembre 2020 ; leur rôle est de mettre en place des actions d'éducation à la santé auprès de leurs pairs. Ces étudiants ont été formés tout au long du 1<sup>er</sup> semestre sur les thématiques de prévention et de santé universitaire, par exemple les addictions, les comportements alimentaires, l'importance de l'exercice physique et à la fin du semestre d'automne,

ils ont mis en place leurs premières actions. Ils ont organisé par exemple des ateliers sur le sommeil ou sur la gestion du stress avant un examen. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels qui travaillent en collaboration avec le pôle santé. L'action de ces étudiants va se poursuivre de manière plus massive au cours de ce deuxième semestre, vous pourrez je l'espère les rencontrer dans les campus ou alors continuer de suivre leurs actions à distance en fonction de l'évolution du contexte. Sur tous ces sujets, nous pourrions répondre à vos questions à la fin de la présentation, pour l'heure je vais laisser la parole au Dr TARRAGANO pour un point sur le contexte actuel et l'action de son pôle.

### **Olivier TARRAGANO**

Bonjour, madame la présidente, mesdames messieurs, je vais prolonger le propos de Francesca CABIDDU en pointant un certain nombre des actions qui ont été les nôtres et en remettant notre mobilisation en perspective avec la crise sanitaire qui nous a occupés à partir de mi-janvier l'année dernière, puisqu'on avait un certain nombre d'étudiants qui étaient en stage ou en 3<sup>e</sup> année d'étude en Chine et on avait un certain nombre d'étudiants chinois qui étaient en début du second semestre de l'année 2020 rentrés à Paris. Donc la mobilisation et notre préoccupation concernant la situation sanitaire remontent à un an. Au bout d'un an, ce qu'on constate, et je voudrais insister sur ces points parce qu'ils me paraissent importants, d'abord c'est que l'ensemble des activités qui sont proposées par le pôle santé à l'ensemble de la communauté étudiante sont gratuites, j'insiste là-dessus, et l'accès se fait sans condition aucune, sans réserve aucune, et ce sur l'ensemble des campus. On a trois grandes activités : l'urgence, le soin, et la prévention, comme l'a rappelé Francesca. On a eu à peu près 4500 consultations l'année dernière, sans compter les sollicitations téléphoniques, qui ont vraiment augmenté, à la fois à partir du 1<sup>er</sup> confinement et qui n'ont eu de cesse d'augmenter au fur et à mesure de l'inquiétude rationnelle ou irrationnelle que l'on pouvait constater au niveau de la population étudiante ; des questions qui étaient à la fois centrées sur leur santé au sens large, la santé psychique et la santé physique, mais également du fait de notre présence constante, sur des questions qui s'élargissaient et on a pu bénéficier — et les étudiants nous ont fait un retour là-dessus — de la présence de l'ensemble des services, nous avons pu nous, pôle santé, solliciter les différents services de Sciences Po et travailler avec eux de façon extrêmement étroite, en essayant d'accélérer les réponses aux questions qui nous étaient posées.

Je voudrais revenir sur des exemples, parce que ça me semble parlant : de nouveau, ce weekend, un étudiant nous a adressé un mail avec un état de santé qui nous a préoccupés ; ce qui m'a frappé, c'est qu'il a eu une réponse dans l'heure, c'est une situation de problème de santé corporel qui a été réglée en trois heures avec une hospitalisation, une prise en charge, des rendez-vous pour des examens complémentaires, et cela est rendu possible actuellement parce que l'ensemble des praticiens et en tout cas des médecins sont dans une espèce de vigilance sur un fil de mails que nous recevons puisqu'il n'y a pas d'accueil téléphonique le weekend, mais nous surveillons cela, et de façon collégiale, il y a un groupe WhatsApp que l'on a créé entre nous, nous pouvons traiter les situations de façon extrêmement rapide. Notre souci premier est d'éviter une situation d'urgence qui puisse dégénérer. Je dois dire qu'à la fois sur la question de la crise sanitaire, et plus particulièrement du Covid, nous avons réagi je trouve avec une rapidité qui a permis d'éviter des drames ; on a eu trois étudiants, je crois, qui ont été hospitalisés, mais il n'y a pas eu de drame au sens vital du terme et je crois que le système que nous avons mis en place pour les étudiants qui venaient nous solliciter a permis d'orienter, de rassurer, d'inquiéter lorsque cela était nécessaire, de ne pas banaliser, pour les étudiants des campus qui sont en présence sur les campus, mais également pour un certain nombre d'étudiants qui sont à l'étranger. Effectivement, nous avons en complément de notre activité clinique des ateliers qui sont mis en place. On a organisé par exemple pour les ateliers le fait qu'ils ne soient pas limités à 15 étudiants par atelier : on a élargi en postant des vidéos de telle façon à ce que l'ensemble de la communauté puisse avoir accès aux ateliers et on a déplacé certains ateliers le samedi, de telle façon à ce qu'il n'y ait pas une surcharge de présence devant les écrans pendant la semaine.

On a également mis en place des groupes de parole ouverts qui réunissent les étudiants ; ouvert veut dire que ceux qui veulent venir une fois, deux fois, peuvent venir, ceux qui veulent venir toutes les sessions que nous organisons une fois par semaine peuvent venir, mais surtout au fil du semestre, ceux qui en fin de semestre, en milieu de semestre, ont envie de venir s'exprimer peuvent le faire aussi. Ce sont des ateliers qu'on organise à deux praticiens, cliniciens, psychothérapeutes, qui interviennent au sein de ces groupes de parole et on a également pour la communauté des salariés de Sciences Po, en tout cas sur le

premier semestre, organisé des groupes de parole. Je précise parce que je ne l'ai pas dit qu'il est bien évident que pour tous les thérapeutes qui interviennent dans les ateliers, nous les supervisons, c'est-à-dire qu'une à trois fois par semestre, nous les réunissons avec les praticiens médecins-psychiatres, de telle façon à ce que nous puissions les superviser ; et que nous conservons le modèle que nous avons mis en place à partir du premier confinement, c'est-à-dire qu'il y a une réunion hebdomadaire de l'ensemble des praticiens des pôles santé de façon à ce qu'on fasse remonter les situations qui ont pu créer des problèmes, et surtout à ce qu'on puisse prendre la température de la communauté qui vient nous solliciter. Enfin, on est soucieux également d'un retour de ceux qui viennent nous consulter au sein du pôle santé, donc on a mis en place depuis janvier un questionnaire anonyme que les étudiants qui viennent nous consulter peuvent remplir ou non, mais nous leur proposons de nous faire un retour sur la qualité de l'accueil, la rapidité, est-ce que les consultations en langue étrangère se sont bien passées, est-ce qu'ils ont l'impression d'avoir été compris, bien orientés, bien accompagnés et bien traités. Et je ponctuerai juste sur une chose, il y a beaucoup d'étudiants qui nous appellent pour les 3 consultations psy qui ont été proposées avec un chèque de façon à ce qu'ils aient des consultations gratuites : on s'est aperçus qu'on pouvait obtenir les chèques, mais qu'il n'y a pas de praticien à l'extérieur qui ait à l'heure actuelle la possibilité de recevoir rapidement un étudiant. Je dis ça pour pointer que lorsque l'on cherche une consultation nous-mêmes pour une urgence que l'on détecterait à l'intérieur de Sciences Po et qu'on aurait adressée à l'extérieur, les délais d'hospitalisation sont pour septembre 2021 à l'heure actuelle, et les délais pour obtenir en CMP ou en consultation privée une consultation auprès d'un psychologue ou d'un psychiatre se comptent en semaines. Et quand je dis semaine, on va de 6 à 12 semaines, mais avoir une consultation rapide est quelque chose d'extrêmement difficile.

Ce que je cherche à souligner, c'est que l'ensemble du système de soins, qu'il soit somatique, hospitalier public, ou au sein des structures gratuites universitaires, est à l'heure actuelle extrêmement peu disponible parce qu'il est extrêmement sollicité et que nous offrons une réponse à l'intérieur de Sciences Po qui, à défaut d'être parfaite, semble répondre en tout cas aux attentes des étudiants qui viennent nous solliciter dans un délai que nous essayons de faire le plus court possible. Voilà quelques petites précisions à la suite de la présentation du rapport que nous avons rédigé avec Francesca CABIDDU et je me soumettrai avec un plaisir certain aux questions qui sont les vôtres.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup pour vos deux présentations très précises, également pour le rapport fort éclairant et tout le travail mené pour soutenir les étudiants en général et dans cette période en particulier.

### **Simon CORDONNIER**

Bonjour, merci beaucoup pour cette présentation et pour ce travail effectué par le pôle santé. J'ai trois questions : la première porte sur les formations qui seraient éventuellement proposées aux équipes pédagogiques et notamment aux responsables pédagogiques qui sont parfois les premiers à recueillir la parole d'étudiants ; c'est le cas aussi pour un certain nombre d'enseignants, j'imagine ; est-ce que des formations sont proposées pour apprendre à recueillir ces paroles, pour faire face parfois à des paroles qui font état de situations extrêmement difficiles, et éventuellement, sans devenir des praticiens eux-mêmes évidemment, pour évaluer le degré d'urgence et le type de réaction à adopter face à différentes paroles et différents sujets dont ils sont le réceptacle.

La deuxième question porte sur l'accompagnement qui est proposé en lien avec la cellule sur les violences sexistes et sexuelles ; je sais qu'il a été dit à plusieurs reprises que la cellule était en lien avec le pôle santé, est-ce qu'on pourrait en savoir un petit peu plus sur la façon dont ça se passe, est-ce qu'un rendez-vous est systématiquement proposé de façon proactive aux victimes qui se déclarent, ou est-ce qu'on informe les victimes du fait qu'elles peuvent si elles le souhaitent se rapprocher du pôle santé ? Je sais qu'en aucun cas on ne peut forcer quelqu'un à aller consulter, on est bien d'accord, mais est-ce qu'il y a quand même une démarche proactive qui est faite vis-à-vis d'eux et si oui, est-ce que vous pourriez nous donner quelques informations sur le nombre de cas que ça peut représenter sur une année universitaire ? Et j'avais annoncé trois questions, je m'en tiens à deux. Merci.

### **Isabelle PATTI**

Bonjour, je me présente brièvement pour celles et ceux qui ne me connaissent pas : je suis Isabelle PATTI, la suppléante d'Audrey COURIOL qui n'a pu se joindre à vous aujourd'hui et je travaille à

l'École des affaires internationales depuis dix ans. J'ai quelques points puisque l'école des affaires internationales regroupe plus de 80 % d'étudiants internationaux, provenant de 110 pays différents et le retour que nous avons des étudiants internationaux, c'est une demande de professionnels bilingues, en anglais ; c'est vraiment le retour général qui est fait, les psychologues, les psychiatres sont francophones. C'est le premier point, serait-il possible d'avoir des professionnels bilingues ? D'autre part, la prise de rendez-vous est parfois longue : serait-il possible d'avoir un processus plus transparent et efficace, je pense à un système comme Doctolib, où on aurait les disponibilités des professionnels affichées en ligne. Je tiens à saluer bien évidemment le travail des équipes du pôle santé qui est formidable et remarquable, par contre j'aurais aimé dans le rapport qu'il y ait des statistiques au niveau des étudiants, c'est-à-dire qu'on n'a aucune donnée chiffrée sur les étudiants en collège, en master, une différenciation des masters et une différence entre les doctorants, on n'a pas de données chiffrées sur le panel des étudiants qui sont en contact avec le pôle santé, pour des problèmes psychologiques, de santé variés.

### **Antoine DEFRUIT**

Merci pour cette présentation très claire. Je m'associe tout à fait à Mme PATTI notamment sur la question des psychologues bilingues, il est primordial qu'il y en ait sur tous les campus et en nombre suffisant. J'avais également une question, toujours d'un point de vue international, sur les étudiants en 3<sup>e</sup> année. Ils sont soumis à un isolement au moins aussi grave, voire plus grave que les étudiants qui se trouvent en France. Or eux n'ont pas tout le temps accès à des psychologues facilement, au sein de leurs campus, et ce encore moins gratuitement. Alors est-ce qu'actuellement, ils ont accès aux consultations à distance du pôle santé, qui ont été ouvertes sur le mode du distanciel du fait du contexte sanitaire et est-ce que si c'est le cas on peut imaginer de pérenniser ces consultations à distance pour les étudiants en 3<sup>e</sup> année ?

### **Olivier TARRAGANO**

Je vais les reprendre dans l'ordre, c'est mon côté obsessionnel. S'agissant des responsables pédagogiques et de leur formation à l'écoute, ça me paraît potentiellement évidemment quelque chose de tout à fait intéressant ; j'ajouterai que l'on travaille très régulièrement avec les équipes pédagogiques, qui sont évidemment au contact avec les étudiants et je dois dire qu'au fil du temps, il y a une culture commune par contiguïté entre le pôle santé et les équipes pédagogiques avec lesquelles nous travaillons, on fait des réunions assez régulièrement, en tout cas une fois tous les 15 jours et on peut être sollicités puisque nous avons, l'ensemble des pôles, une réunion hebdomadaire pour les personnels au contact des étudiants et que c'est au fond moins une formation au sens formel du terme que l'exposition des situations qui retiennent l'attention de responsables pédagogiques inquiets, qui nous permet de leur donner un certain nombre de conseils et qui leur permet généralement d'être vigilants et de nous alerter. Par ailleurs, ils peuvent tout à fait les uns et les autres solliciter les assistantes (dans les pôles santé où il y a des assistantes) ou le personnel soignant, on a chacun nos adresses mail et nos numéros de téléphone très accessibles, s'il y a un souci à un moment donné, ils peuvent nous solliciter directement. Mais je retiens néanmoins la question d'une formation qui relève moins du pôle santé que, je pense, de la DRH ou des responsables de la sécurité.

S'agissant de la cellule harcèlement sexuel, nous travaillons avec eux, nous recommandons ; il y a deux façons de voir les choses : du point de vue du pôle santé, on a des étudiants qui viennent nous solliciter avec des histoires cliniques qui peuvent être présentes ou passées, qui font partie de leur histoire, et qui viennent rapporter, déposer, ou expliquer ce qu'ils ont eu à vivre à un moment de leur histoire, encore une fois présente ou passée, à l'intérieur de Sciences Po ou dans un contexte totalement différent ; ces étudiants, nous leur signifions systématiquement qu'il y a une cellule dédiée qui permet de collecter les informations et éventuellement d'accompagner — puisque c'est le rôle de la cellule — préciser quels sont les recours, qu'ils soient cliniques, juridiques, et parfois des cellules d'urgence dans des centres hospitaliers où il peut y avoir des examens qui peuvent être pratiqués lorsqu'il y a eu une agression. Nous signifions systématiquement, nous invitons systématiquement, mais évidemment, comme vous l'avez souligné, nous n'obligeons personne à aller consulter à la cellule harcèlement, et le mécanisme est le même dans l'autre sens : c'est-à-dire que la cellule harcèlement peut dire qu'il y a un pôle santé, que nous pouvons comme cliniciens nous associer au travail de la cellule, mais c'est l'étudiant qui va décider s'il le fait ou pas. Je dois dire que sur l'ensemble des étudiants que nous recevons au pôle santé et qui viennent nous signifier ou nous révéler ou exposer une situation particulière, rares sont ceux qui

souhaitent en l'état actuel des choses saisir la cellule de harcèlement et j'ai l'impression que c'est la même chose et j'ai l'impression que c'est la même chose du côté de la cellule de harcèlement.

La question qu'on pourrait se poser, c'est de systématiser, mais systématiser signifierait contraindre, or la contrainte en pareil cas, à mon sens, n'est jamais une chose à systématiser. Néanmoins, l'information est donnée de part et d'autre que nous existons les uns et les autres, nous pouvons tout à fait travailler les uns avec les autres, d'autant je pense que le recueil de ces expériences douloureuses, malheureuses, violentes, dramatiques que les étudiants peuvent nous rapporter mériterait, me semble-t-il, que ce soit accueilli à la fois par un clinicien et à la fois par un des membres de la cellule harcèlement. Pour le clinicien que je suis, le fait qu'il y ait un clinicien donne une façon d'entendre, d'écouter, de proposer un suivi, une orientation me paraîtrait de bon sens. Quant aux chiffres, je suis malheureusement un piteux homme de chiffres, je sais que lorsque la cellule avait été créée au départ par Hélène KLOECKNER, puis dirigée par Régine SERRA, et puis il y a Amy GREENE à l'heure actuelle, on avait été frappés, quand la cellule avait été créée, par un effet massif : c'est-à-dire que le fait qu'elle avait été créée faisait qu'il y avait eu beaucoup de saisines de la cellule et il y avait à la fois un certain nombre de situations qui pouvaient se passer à l'intérieur de Sciences Po et beaucoup de situations qui pouvaient se passer à l'extérieur de Sciences Po au cours de la vie des gens, et ça avait été l'opportunité ou la possibilité pour un certain nombre d'étudiants de venir rapporter quelque chose de leur histoire qui n'était pas lié à Sciences Po.

Ces dernières années, je trouvais qu'il y avait beaucoup plus de situations qui étaient liées à l'histoire et beaucoup moins à Sciences Po. Par ailleurs, il y a quelques années aussi, on avait constaté que les temps d'accueil, les fêtes de début de semestre ou les temps de réunion étaient assez fréquemment l'occasion pour les étudiants de s'amuser, mais surtout pour certains de dérapier. Je crois qu'il y a eu un travail de prévention plutôt efficace qui a été mené de la part des équipes, des directeurs, des responsables, de façon à avertir et à prévenir qu'il y ait des dérapages, et de fait il me semble, du moins à l'heure actuelle, du côté du pôle santé, qu'il y a beaucoup moins de rapports de situations de cet ordre. Et enfin, je voudrais préciser aussi ce qui est une vraie question : il y a les situations réduites à celles qui se passent à l'intérieur des campus, qui posent des questions qui sont très différentes de situations qui peuvent se passer à l'extérieur des campus, sur des lieux privés, ça peut être un appartement, une colocation, lorsque ça se passe à l'extérieur de Sciences Po, notre responsabilité à certains égards, n'est pas de même ordre. Lorsque ça se passe sur le campus, et lorsque ça se passe dans un lieu privé, ce n'est pas de même ordre. La cellule a pour fonction d'informer, elle recueille une parole, elle peut tout à fait être mobilisée en pareil cas, mais la responsabilité est différente, ça me semble évident, lorsque ça se passe sur le site ou à l'extérieur du site ; ce sont aussi des nuances avec lesquelles nous avons à réfléchir, à travailler et à prolonger, mais c'est une position institutionnelle, et la *task force*, je ne sais pas comment on l'appelle, qui est mise en place, aura à réfléchir et à se heurter à ces différentes questions par exemple. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à la question qui était la vôtre.

### **Jeanne LAZARUS**

Si, c'était très précis et votre conclusion sur le fait que la *task force* pourra réfléchir aux différents points que vous avez mentionnés me paraît vraiment très juste. On voit bien qu'il y a déjà beaucoup de choses, mais que des améliorations sont possibles dans les liens entre le pôle santé et la cellule, en tout cas cela vaudrait peut-être la peine d'y réfléchir davantage.

### **Olivier TARRAGANO**

Alors sur la question du plurilinguisme...

### **Jeanne LAZARUS**

Pardon, Arnaud JULLIAN voulait rajouter quelque chose.

### **Arnaud JULLIAN**

Oui, merci madame la présidente, pardon Dr TARRAGANO, effectivement il y a probablement des choses à réfléchir sur les liens entre cellule et pôle santé. Il faut savoir que le lien a été peut-être plus important par le passé et l'est moins directement aujourd'hui, au sens où il n'y a plus de transmission systématique au pôle santé des signalements qui sont faits à la cellule ; il y a évidemment des transmissions quand c'est le souhait de la personne et qu'elle exprime le besoin d'être accompagnée et

qu'elle ne l'est pas déjà par ailleurs. Cela peut arriver notamment quand la personne nous contacte pour signaler un évènement qui lui est arrivé avant de rejoindre Sciences Po. Dans ces situations, elle est souvent déjà accompagnée. Quand elle ne l'est pas déjà et souhaite cet accompagnement, on l'oriente évidemment vers le pôle santé. Toutefois, je souhaitais vous expliquer pourquoi on n'oriente pas systématiquement vers le pôle santé. C'est parce que, souvent, l'attente des victimes à l'occasion d'un signalement, n'est pas d'entendre qu'elles ont besoin d' « aller se faire soigner ». Évidemment, notre objectif est d'accompagner toutes les victimes. Mais on ne répond pas systématiquement « allez vers le pôle santé » parce que certaines personnes sont déjà accompagnées, et aussi parce que certaines ne le veulent pas, ou considèrent qu'elles n'ont pas de problèmes de santé et que ce qu'elles souhaitent, c'est faire entendre leur parole et d'engager des actions.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. On peut passer à la question des étudiants internationaux peut-être ?

### **Olivier TARRAGANO**

Je vais juste préciser qu'on peut venir consulter un psy sans être malade évidemment, et la question n'est pas la question d'être soigné. Heureusement. La quasi-totalité des gens que nous recevons, psychologues ou psychiatres, ne sont pas malades, mais souffrent, on peut souffrir massivement et être entendus, ce n'est pas une question de soin. Pour reprendre les questions du bilinguisme ; il est vrai, lorsque les pôles santé ont été mis en place, et notamment le pôle santé de Paris, j'arrivais à Sciences Po il y a une dizaine d'années, je n'avais pas en tête à quel point il était important que chaque praticien soit bilingue et puisse consulter en anglais. Depuis lors, on a mis en place les pôles santé dans les campus de régions, il me semble que l'ensemble des intervenants sont censés être bilingues. Je dois dire que sur les derniers recrutements, on a fait passer des tests de langue à ceux qui étaient recrutés, dans la mesure où au moins ils parlent tous anglais, et puissent consulter en anglais. Il reste dans l'équipe un certain nombre, c'est vrai, de psychologues notamment qui ne parlent pas suffisamment bien l'anglais pour faire une consultation en anglais. On essaye de flécher à ce moment-là les étudiants internationaux, évidemment vers ceux qui sont parfaitement à l'aise en anglais. Mais j'ai en tête cela, en sachant qu'on a élargi le panel des possibilités : on a des praticiens qui parlent espagnol, arabe, italien, portugais, et anglais à l'heure actuelle, donc on a ce souci en tête et votre remarque est extrêmement juste.

Sur la question Doctolib, c'est une question qu'on me pose souvent, je crois que c'est en ce qui me concerne extrêmement important que les étudiants qui nous sollicitent puissent nous solliciter en nous disant pourquoi. Le fait que les étudiants saisissent un rendez-vous par eux-mêmes en appréciant et je le comprends aisément le fait que lorsqu'ils ont envie de consulter, ils puissent consulter le plus rapidement possible, ne nous permet pas de hiérarchiser les différentes demandes ; et je crois qu'il est très utile pour nous en tout cas praticiens et pour les étudiants également qu'il y ait cette interface entre quelqu'un qui va recevoir leur demande et qui va leur donner un rendez-vous et la possibilité de réaménager les emplois du temps des différents praticiens au fur et à mesure du recueil de la demande de l'étudiant.

J'ajouterai par ailleurs que si vous regardez nos plannings à l'heure actuelle, il n'y a pas de disponibilité avant à peu près 6 semaines, mais que c'est un jeu de pousse-pousse, vraiment, où nous arrivons à déplacer au gré de ce qui nous paraît urgent ou pas, et par ailleurs d'élargir nos temps de consultation au gré des sollicitations qui sont les nôtres. Mais c'est vrai que j'ai à cœur que les étudiants lorsqu'il y a un sentiment d'urgence ou lorsqu'un chargé de mission ou lorsqu'un responsable pédagogique a une demande urgente, puissent téléphoner à quelqu'un qui va apprécier le degré d'urgence et trouver un rendez-vous, ce qu'il n'aura pas la possibilité de faire si on passe par Doctolib. Par ailleurs, il y a des étudiants qui téléphonent sans avoir de sentiment d'urgence et nous estimons qu'il y a un sentiment d'urgence, et à ce moment-là on peut aussi renverser. Je me méfie beaucoup de ces étudiants qui disent que ça ne va pas alors que c'est catastrophique soit d'un point de vue somatique soit d'un point de vue psychique, mais le fait d'avoir cet échange et ce dialogue avec les assistantes ou les personnes qui sont chargées de fixer les rendez-vous permet quand même de veiller, et je suis extrêmement vigilant à cela, à ce qu'il n'y ait des situations qui nous échappent.

J'ai très peur de la situation qui nous échappe. Sur le chiffre des étudiants, on a effectivement mis en place depuis septembre, mais ce n'est pas encore ressorti, des questionnaires avec les différentes questions que vous posez : quel est le niveau d'étude, est-ce qu'ils vivent seuls, pas seuls, en colocation,

quelle est leur langue d'origine, leur pays d'origine, leur niveau d'étude, où ont-ils fait leur collège universitaire, qu'est-ce qui est prévu pour leur 3<sup>e</sup> année, quel est le lieu dans lequel ils souhaiteraient aller, à défaut d'y être, où sont-ils s'ils sont à l'étranger. On essaye d'affiner le recueil de données pour les différents étudiants et ça va dans le sens de la question des 3 A qui était posée par M. DEFRUIT : on ne peut pas dire que les 3 A soient systématiquement beaucoup plus isolés que ceux qui ne sont pas en 3<sup>e</sup> année ; parce qu'on a des gens qui ne sont pas en 3<sup>e</sup> année et qui sont à Paris, qui sont en région, qui sont à leurs domiciles, qui se vivent comme étant farouchement et extrêmement isolés. Le degré d'appréciation de l'isolement n'est pas lié à la question géographique. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'étudiants qui sont en 3<sup>e</sup> année nous ont sollicités, ils savent qu'ils peuvent lorsqu'ils viennent d'un campus de région solliciter les responsables pédagogiques du campus initial, lequel va renvoyer vers le campus de Paris, où nous prenons soit en vidéoconsultation soit au téléphone des étudiants qui sont à l'étranger.

C'est une pratique que nous avons depuis de nombreuses années, nous avons pensé avant la crise sanitaire avec Myriam DUBOIS MONKACHI, Francesca CABIDDU et Bénédicte DURAND à mettre en place des téléconsultations systématisées pour les étudiants qui sont à l'étranger. Ce chantier pose des questions de responsabilité, d'assurance et par ailleurs avec un système de téléconsultation qui est homologué pour l'Europe, mais pas pour le monde, il y a des pays où ça fonctionne d'autres pas, avec des tas de questions techniques passionnément ennuyeuses en ce qui me concerne — il y a des gens extrêmement compétents pour faire ce genre de choses —, mais qui sont de réelles questions, de telle façon à ce qu'on puisse le mettre en place pour tous les étudiants en 3<sup>e</sup> année. C'est un chantier qui sera repris lorsque cette crise sanitaire sera dépassée. Je crois avoir répondu à toutes les questions, s'il y en a d'autres ?

### **Thomas LE CORRE**

Monsieur, j'avais deux points d'éclairage, d'abord merci beaucoup pour vos réponses ; juste pour refaire un point sur la responsabilité de Sciences Po hors du campus justement, j'aimerais un tout petit peu nuancer les propos qui ont été tenus puisque selon moi et selon nombre d'étudiants à mon avis, c'est un peu plus compliqué que ça : typiquement si on prend l'exemple d'un BDE qui va organiser une activité hors de Sciences Po et du CRIT comme l'exemple que donnait Sébastien THUBERT, on peut avoir des violences sexistes et sexuelles qui relèvent indirectement de Sciences Po, parce que Sciences Po va subventionner à travers le CVEF un certain nombre d'associations, etc. donc je pense qu'il faut juste faire attention à cette bipolarité qui n'est pas tout à fait réelle. Concernant le pôle santé, la première chose quand on lit le rapport sur le nombre total de consultations, 3767, c'est qu'on est quand même surpris en tant qu'étudiants par le nombre de consultations par l'équipe de psychologues et psychiatres, 2667, et donc la question que j'avais envie de vous poser, cher docteur, est celle-ci : quelle est l'évolution ces dernières années, on a assez peu de rapport empirique à ce qui a pu se passer les dernières années, est-ce que ce nombre est en augmentation, est-ce qu'il est relativement stable ? Cela nous permettrait de savoir si la situation est aussi grave qu'elle en a l'air, parce que par rapport au nombre total d'étudiants, c'est quand même assez énorme.

Le deuxième point concerne la lutte contre l'endométriose, puisqu'il y a une semaine prévue du 8 au 15 mars prochains : c'était pour savoir si le pôle santé ou l'institution en général avaient prévu des communications, des séances de sensibilisation contre cette maladie chronique qui a priori toucherait 1 étudiante sur 10, et qui donc dans le cadre d'une scolarité à Sciences Po peut produire nombre de problèmes.

### **Violette CADUDAL ILLY**

Bonjour, je suis la suppléante d'Emma SALLEY pour Solidaires. J'aurais une question pour le Dr TARRAGANO sur les chiffres exacts des psychologues notamment en campus, parce qu'on nous a remonté qu'au campus du Havre par exemple, il n'y avait qu'une seule psychologue qui prenait 8 personnes par semaine, ce qui nous semble assez alarmant, donc si vous pouviez nous donner des chiffres plus exacts en fonction des campus. Ensuite j'aurais une question sur votre intervention précédente, où vous avez parlé de dérapages et de situations qui dérapaient, pour savoir ce que vous entendiez par-là, et si vous parlez de viol, je pense qu'il est important d'utiliser les bons termes, et que le vocabulaire importe et que parler de dérapages minimise énormément ces violences sexistes et sexuelles dont on parle depuis tout à l'heure.

### **François WERNER**

Je dois dire que je suis particulièrement impressionné par les chiffres sur les délais de prise en charge et de consultation que vous avez évoqués, c'est certainement mon origine régionale ou provinciale qui veut ça, et je voudrais savoir si ces chiffres sont partout les mêmes, y compris sur les campus de province, et corrélativement comme la région qui est la mienne, mais probablement beaucoup d'autres sont en train de mettre en place des plans de soutien des étudiants et en particulier à la santé des étudiants, que vous puissiez si vous le savez ou si vous en avez des idées, des suggestions, nous dire ce qu'on pourrait faire pour que les choses s'améliorent et si on peut être à vos côtés.

### **Marie-Christine LEMARDELEY**

Très rapidement, je ne veux pas prolonger la discussion qui est passionnante, je voulais simplement vous dire que le constat est partagé par tout le monde. Je rencontre en ce moment les centres spécialisés, j'étais par exemple hier à la Fondation de santé des étudiants de France, et je dirai deux choses : premièrement, il y a un lien entre le premier point et le deuxième, donc je voulais encourager Mme DUBOIS parce que c'est très difficile d'organiser des cours en présence, mais visiblement la détresse psychologique des étudiants est nettement corrélée au fait qu'ils manquent de liens avec leurs camarades – ce n'est pas que cela, évidemment, il y a beaucoup d'autres choses, mais c'est un facteur très aggravant, et ce n'est pas que moi qui le dis, il y a des enquêtes épidémiologiques sur le sujet.

Donc je voulais dire effectivement que les petits groupes en présentiel, c'est très important, et c'est pour cela qu'à la Ville, on a mis à disposition en soutien des espaces, par exemple dans les restos U ou dans les cités, les résidences du CROUS, pour qu'ils trouvent des lieux pour travailler. J'enverrai une liste de tous les dispositifs mis à jour. Et pour ce qui concerne directement la santé psychique des étudiants, je ne dis pas ça de manière cynique, mais vraiment réaliste, le bon côté de cette crise, c'est qu'enfin on parle de la santé psychique des étudiants, parce qu'il y a toujours eu un non-dit, une espèce de trou noir et le Dr MONCHABLON que je voyais hier me disait qu'elle avait proposé à l'ARS trois projets pour les étudiants, et on lui a dit je ne veux pas entendre ce mot, donc l'étudiant n'est pas répertorié dans les catégories fragiles, je ne sais pas pourquoi, et donc c'est pourquoi je propose tout simplement de vous informer, je l'ai déjà fait, mais je renverrai une liste à jour, par exemple nous soutenons beaucoup l'association Night Line qui a le mérite de répondre au téléphone le soir, la nuit, le weekend, en plusieurs langues, et ce sont des étudiants formés, il y a toujours cette question bien sûr de la formation, du contrôle, et ils vont en développer encore plus parce que les appels téléphoniques ont explosé, donc je pense que l'enjeu aussi est de donner à tous les étudiants accès à des numéros de téléphone, à des plateformes internet pour qu'ils trouvent, parce que vous tous seuls, c'est sûr que personne n'y arrive, les BAPU sont saturés, c'est connu, donc je voulais dire simplement qu'à la Ville on est très mobilisés sur ce sujet-là et que je suis prête bien sûr à vous aider. Merci.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup et en effet si vous pouvez transmettre, peut-être à Mme CABIDDU ou à Mme DUBOIS MONKACHI, les listes de toutes ces initiatives que vous évoquez, ce serait très utile.

### **Marie-Christine LEMARDELEY**

Je vais le faire.

### **Olivier TARRAGANO**

Peut-être que je vais commencer à répondre à tout cela ; je vais commencer par cette dernière intervention. Évidemment que les étudiants souffrent de la situation actuelle et qu'ils en souffrent peut-être d'autant plus dans la mesure où c'est une classe d'âge où la collégialité, se rencontrer, se fréquenter, s'approcher, s'aimer, se disputer, échanger, polémiquer, fait partie d'un ADN que l'on ne peut que favoriser. Est-ce qu'il y a un non-dit ainsi que vous le dites et Dominique MONCHABLON que je connais bien ? Effectivement l'ARS a été sollicitée à plusieurs reprises sur la question et pas simplement par moi, par mes collègues où qu'ils soient, à propos de la santé des étudiants, c'est un fait et que ça fait quelques mois qu'un objectif est mis ; antérieurement à la question sanitaire, cette question sur la santé des étudiants était une priorité, en tout cas annoncée, laquelle doit donner lieu effectivement à des propositions qui peuvent être originales, comme la création de centres de santé étudiants, et non pas un

centre de santé au sens classique. Je tiens à préciser que la direction de Sciences Po, Bénédicte DURAND, Myriam DUBOIS MONKACHI, Arnaud JULLIAN et Frédéric MION s'étaient penchés sur cette question-là, c'est un projet original, qui pourrait répondre à un certain nombre de questions.

Je reviendrai sur votre dernier point : la question de la prise en charge des étudiants est une question de santé publique qui dépasse largement le cadre de Sciences Po et des étudiants en université. C'est vrai pour les adolescents, je suis pédopsychiatre, je reçois des enfants, pour les enfants, je ne veux pas m'étaler là-dessus. Ce qui me semble extrêmement pernicieux, c'est qu'on en vienne par manque de personnel compétent, formé, psychologues, médecins, pédiatres, pédopsychiatres, à former des étudiants pour prendre en charge des étudiants. Et c'est vrai qu'on utilise à l'heure actuelle les étudiants dans une boucle où ils deviendraient — je vais nuancer mon propos, mais ils deviendraient eux-mêmes ceux qui accueillent la parole de leurs pairs. Qu'ils aient un rôle d'orientation, c'est très bien, qu'ils aient un rôle qui les conduise à être dans une situation de responsabilité, et je vous dis ça par expérience pour avoir vu des étudiants qui faisaient partie de ces plateformes téléphoniques qui se retrouvaient face à des situations de suicide et qui culpabilisaient sans pouvoir se dégager de l'effet que ça avait eu sur eux, me semblait très problématique. Alors, orienter, informer, écouter, parfait, avec une limite, et je suis très, non pas suspicieux, mais prudent par rapport à cela, du fait de mon expérience clinique.

Pour revenir aux questions qui ont été posées initialement, je suis tout à fait d'accord que les événements organisés à l'extérieur par Sciences Po, financés par Sciences Po, c'est un cadre un peu particulier, effectivement ce n'est pas du domaine privé, et Sciences Po intervient par rapport à ça et ça fait partie des questions qui devront être débattues au sein de la *task force*, où on pourrait développer à loisir l'ensemble des points qui mériteraient d'être examinés, précisés, s'agissant de la cellule harcèlement sexuel et de toutes les problématiques qui sont charriées par les questions qui nous occupent, mais je pense que ça doit se faire collectivement avec l'ensemble des interrogations qui peuvent être les nôtres. Sur les consultations psy et somatiques, effectivement il y a une augmentation, on est de l'ordre de 15 à 20 % ; le début de semestre nous permet de voir que cette augmentation de sollicitation perdure, il y a une répartition en proportion relativement égale entre le somatique et le psy au sens large, en rappelant évidemment que psychologue ou psychiatre ne relèvent pas uniquement de la maladie, mais de la souffrance, mais que cette souffrance donne accès pour certains des étudiants à une écoute qu'ils ne se seraient pas autorisés auparavant, mais du fait de la communication qui est faite, ils s'autorisent à développer et exposer ce qu'il en est de leurs difficultés. Les consultations ne sont pas stables, elles ont augmenté l'année dernière.

La question qu'on s'est posée, c'est de savoir s'il fallait augmenter le nombre d'intervenants, sachant qu'on a fait le pari plutôt d'augmenter le temps de présence de ceux qui étaient déjà permanents plutôt que de recruter, sachant que dans une période calme, c'est mécanique, c'est connu, si vous augmentez le nombre de praticiens, ils sont sollicités, et on augmente les demandes d'un certain nombre, en sachant que le pôle santé à l'intérieur de Sciences Po n'a pas vocation pour l'instant en tout cas, et ça peut être un débat, mais je ne suis pas forcément favorable à cela, à se transformer en un hôpital de jour, un centre médicopsychologique ou un cabinet de consultation de médecine générale. On fait face, on répond aux urgences, on traite ce qui peut être traité, mais ce qui nécessite des soins à moyen et long termes, comme un travail de psychothérapie, on préfère autant que peut se faire que cela ait lieu à l'extérieur de Sciences Po pour une raison qui n'est pas simplement liée au manque de personnel, mais quand vous commencez par exemple un travail psy, ça peut prendre plusieurs mois, plusieurs années, et qu'il est de bon ton d'avoir un psychothérapeute stable et que le changement de statut entre étudiants et non-étudiants ne provoque pas de facto une rupture dans la prise en charge. Raison pour laquelle on essaye d'avoir des contacts avec un certain nombre de praticiens à l'extérieur de Sciences Po. On en revient à la question actuelle, c'est-à-dire que trouver des praticiens à l'extérieur qui puissent accueillir des étudiants à l'heure actuelle, c'est extrêmement difficile.

Sur le point de l'endométriose, effectivement, parce qu'on en parle, on en a vu beaucoup, c'est une double prise en charge, médicale pour l'aspect médical, et psychologique du fait des conséquences dans la vie quotidienne, relationnelle, amoureuse, universitaire, et sur les dernières situations que j'ai pu voir, on a même sollicité un médecin antidouleur à l'extérieur de Sciences Po qui peut s'associer à cette triple prise en charge médicale, psychologique et sur la douleur. Donc effectivement, c'est un vrai sujet. Quant à cette remarque sur le dérapage, et ce que l'on peut appeler viol ou dérapage, ça n'appelle aucun commentaire de ma part, je ne veux pas y voir une malveillance naïve, mais évidemment qu'un viol

n'est pas un dérapage, je ne sais pas, quiconque pourrait penser une chose pareille me paraît être ou naïf ou un peu agressif, donc je n'ai pas de commentaire à faire par rapport à ça.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Excusez-moi, M. WERNER, je ne vous ai pas répondu. Sur le plan santé étudiant, les délais d'attente sur les consultations, on a des différences entre les régions qui sont massives. Je dois dire par exemple que sur Poitiers, on a un bassin de ressources médicales qui est très important ; quand on va au Havre, ça a été dramatiquement difficile de trouver des intervenants qui puissent recevoir en médecine générale ou en psychiatrie ou en psychologie, je ne vous parle pas de la possibilité d'hospitalisation qui est inexistante, on a un peu contourné la difficulté en faisant venir à l'intérieur de Sciences Po une infirmière, un psychologue et un médecin généraliste qui sont installés en ville. Donc on profite de leur entree amical ou professionnel de telle façon à bypasser les délais d'attente. Mais lorsque nous n'avions pas ce schéma-là, lorsqu'on a créé le pôle, on ne trouvait pas de praticien, c'était un praticien qui venait de Paris pour consulter au Havre, le temps que l'on trouve des ressources locales, on n'arrivait pas à prendre en charge, et on faisait venir à Paris les étudiants, ce qui n'était absolument pas satisfaisant. Il est certain que les ressources en province sur les centres, que ce soit de l'hospitalisation d'un point de vue médical, de l'hospitalisation d'un point de vue psychiatrique, ou la possibilité d'avoir des ressources, globalement c'est aussi, voire plus difficile, parfois en province. On a au fil du temps créé des liens particuliers avec les différents praticiens installés in situ ; les directeurs de campus qui vivent sur place, le personnel qui vit sur place est une ressource extrêmement précieuse pour nous puisqu'ils nous font part de leurs propres expériences de citoyens consultant des psychologues, des gynécologues, des ophtalmologues, des dermatologues, des médecins généralistes ou des spécialistes. On s'appuie beaucoup sur ce tissu local, de telle façon à essayer de créer des réseaux qui nous permettent de pallier les délais qui peuvent parfois être dramatiquement longs.

#### **Jeanne LAZARUS**

Je crois que la question de M. WERNER était aussi de savoir comment les collectivités locales pourraient vous aider.

#### **Olivier TARRAGANO**

Les collectivités locales peuvent nous aider non pas par rapport à Sciences Po au sens strict du terme, mais en développant les capacités de prise en charge médicale localement. Parce que les difficultés que l'on rencontre en province sont vraies pour les étudiants de Sciences Po, mais elles sont vraies pour la population générale locale. Donc il ne s'agit pas d'aider Sciences Po au sens strict du terme, mais d'aider les populations locales, et j'en reviens au point de ce que je disais s'agissant de la santé des étudiants : on a une vraie question de santé publique, je ne veux pas faire de politique, ce n'est vraiment pas mon champ, et je suis très naïf dans le domaine, mais c'est vrai que ce qu'on a constaté sur la crise sanitaire, c'est la crainte que les hôpitaux soient débordés, non pas parce que techniquement ils ne peuvent pas le faire, mais on manque de ressources humaines pour faire fonctionner les centres hospitaliers, les centres médicopsychologiques, les BAPU, les médecins généralistes, c'est en termes de formation. Avoir une consultation en gynécologie aujourd'hui, les rendez-vous sont à six mois en cas d'urgence et à un an si c'est un suivi de routine. Donc la question déborde largement Sciences Po, c'est une question de santé publique plus large, on essaye de faire ce qu'on peut et je dois dire que ce que la direction de Sciences Po a permis à cette université, c'est de contourner la difficulté.

C'est d'autant plus utile et nécessaire à mon sens que nous avons énormément d'étudiants étrangers, à peu près 50 %, et que s'ils n'avaient pas cette possibilité-là, ils se retrouveraient perdus dans le système de soins de nous tous à l'extérieur, et que par expérience, lorsqu'on a le retour de ces derniers, c'est vraiment extrêmement difficile à tout point de vue : d'avoir la carte vitale, de se repérer avec la Sécurité sociale, pour les remboursements, il y a des tas de choses qui sont difficiles. Donc, pour être précis, si les collectivités locales veulent faire quelque chose, qu'elles étoffent la possibilité de suivre les adolescents et nos jeunes adultes apprenant à Sciences Po, mais ça ne se réduit pas à la question de Sciences Po.

#### **Jeanne LAZARUS**

Merci et il restait un point sur les chiffres campus par campus.

**Olivier TARRAGANO**

Alors je ne vais évidemment pas le faire là maintenant, on a une répartition globale, qui est dans le rapport, entre les consultations parisiennes et campus. La répartition des campus : globalement on a le campus de Paris qui a notablement plus de consultations du fait d'un collège universitaire plus des masters et des doctorants ; le campus de Reims qui a notablement plus d'étudiants donc plus de consultations avec un pôle santé qui est bien plus étoffé puisqu'il est constitué à l'heure actuelle d'un psychiatre, deux psychologues, une infirmière, une assistante et un médecin généraliste. Je tiens à préciser d'ailleurs en réponse au jeune homme qui m'avait posé la question de Reims que c'est un des campus où on a par exemple une psychologue qui est native américaine et qui parle italien et français et on a également une psychologue qui a fait l'ensemble de son cursus universitaire aux États-Unis et qui est complètement bilingue.

Le psychiatre qui a été recruté est italien, parle italien, anglais et français et travaille au CHU français. Le médecin généraliste parle anglais de façon satisfaisante et l'infirmière a été formée en Angleterre aussi. Donc voilà par exemple une équipe où on a fait très attention à ce qu'elle soit multilingue complètement. Sur les autres campus, on a globalement un modèle qui est toujours le même : une infirmière, un psychiatre et une psychologue. Ceci étant, au gré des tissus de ressources sanitaires locales, on modifie le dispositif. Par exemple, sur Poitiers nous avons deux psychologues, un médecin généraliste, mais les infirmières sont à l'extérieur, à proximité immédiate du campus et on a un accord avec elles. Sur Le Havre, on a un médecin généraliste, une psychologue, et une infirmière ; sur Menton, on a deux psychologues et un médecin généraliste qui fait les soins de première urgence ; à Nancy, on a deux psychologues, une infirmière, et le médecin généraliste se trouve dans la rue d'en face et on a contractualisé avec lui ; le campus pour lequel les choses sont plus compliquées est celui de Dijon, pour une raison simple, c'est qu'il n'y a pas de locaux à l'heure actuelle qui permette de mettre en place un pôle, donc on deale, entre guillemets, avec des ressources qui sont à l'extérieur du campus. Voilà.

**Marie-Christine LEMARDELEY**

Juste, j'étais vraiment désolée que le docteur TARRAGANO se saisisse de ma parole pour dire qu'on essaye de remplacer les professionnels par des étudiants, ce n'est pas du tout ça que je voulais dire Night Line ne fait aucun soin, mais au contraire nous essayons à la Ville de mettre en réseau et de donner accès à des professionnels aux étudiants qui n'arrivent pas à les trouver, justement, c'est ça que je voulais dire. Je ne me suis pas bien exprimée sûrement, mais ce n'est pas du tout de ça qu'il s'agit.

**Olivier TARRAGANO**

Tant mieux, et effectivement je suis très preneur des ressources, si vous avez des ressources qui peuvent répondre dans la semaine aux étudiants, que ce soit des médecins, des psychologues, des psychiatres, on est preneurs, parce qu'on est dans une grande difficulté.

**Marie-Christine LEMARDELEY**

Il y a des centres de santé, dont je peux vous donner l'adresse, qui sont ouverts, on en reparlera.

**Olivier TARRAGANO**

Oui, on en reparlera. J'espère avoir utilement et agréablement répondu à vos questions. Merci pour votre attention.

**Francesca CABIDDU**

Pour conclure cet échange très riche, je voudrais rappeler qu'un groupe de travail sur la santé étudiante est prévu ce semestre, et dans le cadre de ce groupe de travail, il sera possible de traiter différents sujets qui n'ont pas pu être approfondis aujourd'hui : la question des campagnes de sensibilisation dont celle de l'endométriose, et les autres actions de prévention qui pourront être réalisées en collaboration avec les étudiants relai santé ; ce groupe de travail nous permettra aussi de présenter quelques chiffres clés qui pourront apporter un éclairage sur différents sujets de santé étudiante. Nous n'avons pas encore déterminé la date, mais ce groupe aura lieu probablement fin février ou début mars.

## **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup, merci sincèrement à tous les deux, c'était très important de pouvoir discuter de tous ces sujets et d'aller dans le détail de ces questions. Merci pour cette riche discussion. Nous passons donc au dernier point de ce matin qui est la présentation de l'avancement du chantier de Saint-Thomas et c'est Mme KLOECKNER, qui est responsable du projet campus qui va nous faire la présentation.

### **III. POINT D'AVANCEMENT DU CHANTIER DE SAINT-THOMAS**

*Hélène KLOECKNER partage une présentation PowerPoint.*

#### **Hélène KLOECKNER**

Bonjour. C'est un point d'étape en effet sur le chantier du 1 Saint-Thomas, je parlerai également très rapidement du chantier du 13 Université qui est en cours, les deux sites étant liés. Pour commencer, une petite vision aérienne du futur Saint-Thomas et du 13 U, pour que chacun puisse se repérer dans les lieux. Nous avons ici la place Saint-Thomas d'Aquin, l'accès principal, tout ceci c'est le site du 1 Saint-Thomas, et juste là nous avons le 13 Université, dit 13 U, avec la rue de l'Université ici, et donc pour mémoire, Saint-Thomas se déroule autour de 3 cours, la cour Sébastopol qui abrite le cloître, la cour Treuille de Beaulieu ici, et la grande cour Gribeauval ici, et donc la liaison entre les deux sites se fait par ici, et donc accès par le jardin du 13 U, le bâtiment moderne du 13 U et le bâtiment ancien du 13 U. Une autre vue pour se rendre compte de l'agencement des lieux : en résumé très rapide, dans le niveau de rez-de-jardin qui est créé et éclairé par la lumière du jour sous la cour Gribeauval et de l'autre partie sous la cour Treuille de Beaulieu, qui sont de nouvelles surfaces créées au cours de ce chantier, nous trouverons en rez-de-jardin et rez-de-chaussée à la fois des salles de cours et des salles projet et des accueils des écoles et puis tous les services type bibliothèque, cafétéria, donc avec une large circulation des étudiants, et dans les étages, des administrations des écoles et des centres de recherche.

Je passe très vite, s'il y a d'autres questions là-dessus, on pourra y revenir. Un point également rapide sur le calendrier : nous avons actuellement un chantier en cours au niveau du 13 rue de l'Université qui concerne l'accessibilité des sanitaires dans les étages, l'installation du service aux étudiants au 1<sup>er</sup> étage, des studios et locaux spécifiques de l'Institut des compétences et de l'innovation au niveau R-1, et également tout le traitement du hall, et tout le jardin qui est entièrement refait, et le cheminement qui permettra de passer du 1 Saint-Thomas au 13 U et inversement, chaque site servant d'évacuation à l'autre site. C'est pour ça que c'est important d'avoir à l'esprit les travaux en cours pour le 13 U qui va rouvrir à l'issue de ces travaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, ça vient assez vite, et nous allons avoir une première campagne de déménagement pour réinstaller les services qui avaient été éloignés du chantier dans les semaines et les mois qui suivront pour assurer la rentrée d'août 2021. Et ensuite, on a à la fin de l'année 2021, la livraison du 1 Saint-Thomas qui est en cours de chantier, pour la rentrée de janvier 2022, avec la campagne de déménagement très ramassée entre décembre 2021 et janvier 2022. Puis nous avons une dernière grande campagne de déménagement que nous appelons finalisation du schéma directeur, qui va consister une fois que les entités seront installées à Saint-Thomas, qu'elles auront donc à rendre des locations et puis à réinstaller dans les espaces ainsi libérés d'autres entités donc à finaliser la mise en œuvre de notre schéma directeur immobilier pour la rentrée d'août 2022.

Donc je passe au chantier en lui-même et aux photographies. Alors je commence par la cour Sébastopol, ce sont deux vues qui ne sont pas du même angle, mais j'ai choisi les photos pour qu'elles soient vraiment parlantes : nous avons une photo en janvier 2019 avant le démarrage des travaux, il y avait juste simplement des protections qui commençaient à être mises sur les murs ; donc nous avons ici ce qui sera le futur accueil du site, et donc là l'église et la place Saint-Thomas est derrière. Vous voyez l'état du cloître, à la fois de la partie jardin et des pierres à l'origine. Ici en novembre 2020, c'est le cloître une fois débarrassé de ses échafaudages ; vous observerez que la grande grue était encore présente sur le site, elle n'y est plus maintenant, et donc on voit vraiment la pierre complètement restaurée, vraiment magnifiquement, ainsi que tous les toits et les lucarnes et il reste quelques protections bleues qui dénotent un peu sur les fenêtres, mais qui disparaîtront bien sûr ensuite. Si on va à l'intérieur du cloître, là on voit en janvier 2019, avant le début des travaux, l'état du cloître ; alors là j'ai pris exprès la travée qui était dans le plus mauvais état, où les occupants précédents avaient fermé — donc on voit ici les signes de fermeture pour créer des surfaces intérieures supplémentaires — peint toutes les pierres

anciennes, et à certains endroits la pierre de Volvic avait été remplacée par du béton au sol, et donc là vous avez en novembre 2020 l'état du cloître restauré, toute la pierre a été entièrement refaite, évidemment dans le détail y compris de toutes les arches, etc. Nous sommes en février 2021, les ouvriers ont bien avancé sur le remplacement des sols en pierre de Volvic sur l'intégralité du cloître donc nous n'avons plus ces tas de terre et de sable, les sols sont quasiment terminés.

Je passe à la cour Treuille de Beaulieu, qui était à l'acquisition une cour minérale et vide et on voyait une trace d'anciens bâtiments, des traces également d'anciens conduits de cheminée, des traces de latrines aussi à certains endroits. En septembre 2019, c'est une photo un peu plus ancienne, mais qui permet de montrer la période où on faisait des travaux d'excavation, ça a été creusé de la même façon sur la cour Gribeauval, à deux niveaux de sous-sol pour pouvoir créer les niveaux R-2 et R-1 qui est en fait un rez-de-jardin, avec un accès direct à l'extérieur et de la lumière du jour et qui était un moment très impressionnant du chantier où les bâtiments étaient en suspension ; on est venus chercher de nouvelles surfaces en creusant très profondément. En novembre 2020, on voit là la partie creusée avec un escalier qui permettra de se rendre dans cet espace qui sont les locaux professionnels de l'École de journalisme, on recrée un jardin en niveau rez-de-jardin et au niveau supérieur, ce qui est nouveau maintenant, c'est qu'on a les jardinières qui sont créées, on commence à avoir de la terre et des arbres qui vont commencer à arriver pour créer tout ce jardin en surface et le travail sur la pierre du bâtiment se poursuit de la même façon que ça a été fait dans le cloître. Ce lieu s'appelle historiquement la cour Treuille de Beaulieu et s'appelle maintenant le jardin Rachel Lambert Mellon. Je passe maintenant à la grande cour Gribeauval, là ce qui a été évidemment le plus spectaculaire, c'est la destruction de ce bâtiment des années 1920 qui occupait l'ensemble de la cour, qui n'avait pas d'intérêt patrimonial ni fonctionnel et que nous avons donc déconstruit, et vous avez également en janvier 2020 la phase de terrassement pour aller chercher très profondément sous terre, pour installer des locaux techniques et de nouvelles surfaces.

En novembre 2020, la cour Gribeauval ressemble à ça : avec le pavillon de l'innovation, toute l'ossature est créée ; tout le grand gradin qui va permettre de descendre au niveau rez-de-jardin est créé également, avec les verrières qui permettent d'illuminer le niveau inférieur, et on a aussi ici, on ne les voit pas très bien parce qu'il y a encore beaucoup d'échafaudages, des verrières des deux côtés qui apportent aussi de la lumière naturelle au niveau inférieur ; et puis là, on commence à voir que la peinture jaune de ces bâtiments, on l'aperçoit là, commence à être recouverte, et tout récemment des essais de peinture sont faits pour que ça puisse être entièrement repeint, et on voit ici qu'on est dans des couleurs harmonisées. Et là on voit aujourd'hui, on a de la terre, on commence à avoir des arbres qui vont bientôt être plantés et puis les choses ont pas mal avancé également sur le tour et sur le pavillon de l'innovation. Notre photographe que j'ai oublié de citer au début, Martin ARGYROGLO, qui fait toutes ces photos et bien d'autres, va repasser très prochainement donc on aura bientôt un nouveau reportage photo. Alors évidemment, ça mobilise beaucoup de corps de métiers, donc là ce ne sont que quelques-uns des nombreux ouvriers qui œuvrent sur le chantier ; je citerai évidemment les tailleurs de pierre qui ont fait un travail absolument exceptionnel ; là, on voit un ouvrier en train de reprendre un panneau historique selon les prescriptions des architectes des bâtiments de France, et là un ouvrier en train de projeter un enduit chaux chanvre, mélange de chaux et de chanvre, sur des murs intérieurs dans la partie la plus ancienne des bâtiments, donc dans le cloître. Il faut savoir que cet enduit a des propriétés thermiques très intéressantes, et avec un très faible impact environnemental, donc d'un point de vue écologique c'est très intéressant ; il est encore très rarement utilisé en intérieur en France, il est plutôt utilisé en extérieur, donc c'est une des particularités et une des innovations de ce chantier.

Je passe aux intérieurs rapidement, là vous n'avez que des photos de novembre 2020 ; nous sommes dans le rez-de-jardin, la cour Gribeauval, le grand gradin sont de ce côté-là ; c'est la future bibliothèque, qui n'est pas avec son éclairage encore complet, puisque là on aperçoit les verrières, mais il y en a d'autres de ce côté-là qui restent bouchées et donc voilà, installation de tous les conduits, puisque c'est ça aussi un chantier, tout ce qui peut permettre de faire vivre le bâtiment. Là également la future cafétéria ; donc ici, vous avez le noyau central du pavillon de l'innovation, la construction neuve est au-dessus, et par là au fond vous avez les gradins. Là, nous sommes au rez-de-chaussée entre le cloître et la grande cour Gribeauval, c'est un endroit où on va créer des salles de cours et la maison des Sciences Po, et sur la droite, c'est un étage du bâtiment qui donne sur le cloître pour vous montrer les pans de bois anciens qui ont été retrouvés, qui vont être protégés et donc recouverts, mais que nous avons évidemment photographiés pour en garder la trace, et là on aperçoit l'enduit chaux chanvre après la

pose. Enfin, le bâtiment 3-4 qui était le bâtiment le plus récent, pour vous montrer le travail qui a été fait à l'étage supérieur, au 3<sup>e</sup> étage, qui était sous poutres avec une forte pente ; on a créé toute une série de grandes fenêtres, de chiens assis qui vont permettre à la fois d'agrandir l'espace de travail et de gagner en luminosité. Par exemple sur le prochain reportage photo, on pourra voir ces chiens assis terminés. Et puis enfin la liaison entre le 1 Saint-Thomas et le 13 Université est entièrement créé ; là, le 13 U est par là et Saint-Thomas est par là, on aperçoit le pavillon de l'innovation ici, les arches où on retrouve un peu la couleur, et donc on crée à la fois des volées d'escaliers et un ascenseur qui permet de desservir le niveau jardin du 13 U et le niveau -1. C'est la vision quand on est dans la cour Gribeauval et qu'on avance vers le 13 U et la vision en coupe puisqu'on a une différence de niveau entre le site du 1 Saint-Thomas et le site du 13 Université, d'où le fait qu'on a deux niveaux d'escaliers et un ascenseur qui rend évidemment le trajet complètement accessible et qui facilite le quotidien.

Un petit rappel rapide sur les travaux en train de se terminer au 13 U, avec la mise en conformité qui va permettre d'augmenter la jauge, donc le nombre de personnes autorisées en simultané sur le site du 13 Université, d'avoir également une jauge suffisante pour le 1 Saint-Thomas, l'accessibilité qui est un point important ; donc ça c'est le hall qu'on refait complètement avec de nouveaux espaces de travail pour les étudiants, la vue sur le jardin qui sera refait et ici c'est une vue d'architecte du niveau R+1 ou le service dirigé par Francesca CABIDDU, l'accueil administratif des étudiants, sera installé. Et voilà, un petit rappel sur le fait que tous ces reportages photo et tout ce qui concerne le chantier du 1 Saint-Thomas et plus largement le Campus 2022 qui concerne l'ensemble du campus de Paris est documenté sur le site Campus 2022, et donc vous pourrez revoir tout l'historique des photos et toutes les prochaines photos et y lire des articles sur le projet. Voilà pour cette présentation rapide.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup pour toutes ces informations. Il fut un temps où les membres des conseils avaient été invités à visiter les chantiers. J'imagine que ce n'est pas tout à fait facile de le faire en ce moment, mais dès que ce sera possible, je suis sûre que beaucoup d'entre nous seront ravis de pouvoir voir les lieux encore mieux même si les photos sont déjà très parlantes.

### **Antoine DEFRUIT**

Merci pour cette présentation qui était très claire. J'avais trois points à soulever : tout d'abord, est-ce qu'on pourrait avoir quelques précisions sur le calendrier ? C'est-à-dire que vous nous avez bien expliqué les déménagements successifs qui allaient avoir lieu, mais pour ce qui est des espaces ouverts aux étudiants, est-ce qu'ils seront tous ouverts pour le 13 U pour le deuxième trimestre 2021 ou non ? Et également, est-ce qu'on peut s'attendre à une ouverture de certains espaces sur le campus du 1 Saint-Thomas dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 ou seulement à la rentrée d'août 2022 ? Le deuxième point concerne la dénomination des salles et des espaces : c'est-à-dire qu'un certain nombre d'entre eux semblent déjà avoir été nommés, il pourrait être bénéfique d'y associer les étudiants pour les impliquer réellement dans ce campus, dans une démarche de coconstruction. Je pense notamment que beaucoup aimeraient avoir un espace du nom d'Alain LANCELOT qui malheureusement nous a quittés récemment. Et le troisième point que je souhaitais évoquer, c'est la question de la durabilité du campus qui malheureusement ne semble pas toujours occuper la place prépondérante qui lui appartient au sein de nos discussions. Alors il y a de nombreux points à saluer, un cabinet a été sollicité pour la conception environnementale du campus, il semble clair qu'un certain nombre d'espaces végétaux seront ouverts sur le campus, mais je pense notamment à la question de l'électricité ; est-ce qu'on envisage de se tourner vers un fournisseur d'électricité 100 % responsable, comme il en existe de plus en plus, est-ce qu'on a réfléchi aux dispositifs qu'on pouvait mettre en place pour réduire la consommation d'électricité tels que des interrupteurs munis de minuteurs dans les salles de classe ?

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Je voudrais ajouter des questions liées à l'usage par les laboratoires de recherche de ces futurs locaux, autour d'enjeux très pratiques : quels seront les horaires sachant que pour les chercheurs et les doctorants, pouvoir accéder aux locaux en fin de journée, le weekend, fait vraiment partie des choses importantes ; et l'autre question qui revient beaucoup est celle des salles de séminaire. Où en sommes-nous dans l'organisation de ces salles de séminaire et leurs modalités de réservation, et la possibilité de pouvoir les mobiliser un peu rapidement ? Jusqu'à présent, beaucoup de centres de recherche ont leurs

propres salles qu'ils utilisent sans forcément prévoir les choses très à l'avance. Enfin un dernier point : au départ des discussions sur le campus, on nous avait parlé de petites salles pour recevoir des étudiants, puisque beaucoup de bureaux vont être partagés, c'est une façon de ne pas se gêner quand on reçoit des visiteurs et qu'on a besoin d'être dans un espace qui ne gêne pas son voisin de bureau, est-ce que ça a été prévu, et là aussi quels sont les modalités d'usage de ces espaces ?

Je crois que pour l'instant, il n'y a pas d'autres questions.

### **Hélène KLOECKNER**

Alors sur le calendrier, le 13 Université rouvrira aux étudiants, donc accueillera de nouveau des cours et des activités étudiantes à partir de la rentrée d'août 2021, donc les travaux se terminent au printemps, ensuite on a tout le travail de réinstaller les bureaux des entités qui sont là, de vérifier les équipements, etc. donc on a prévu cela pour la rentrée d'août 2021. On raisonne évidemment sur tout le calendrier de Campus 2022 à l'échelle des semestres. C'est pour ça que je vous montrais ce calendrier, c'est-à-dire que, comme dans la vie habituelle du campus d'ailleurs où il y a beaucoup de travaux qui sont faits l'été ou aux périodes de Noël, l'idée est de pouvoir mettre à disposition les espaces au démarrage d'un semestre pour que les cours puissent être programmés pour le semestre d'ensemble. Pour le 1 Saint-Thomas, nous visons la rentrée de janvier 2022. Il y a un gros travail d'équipement, à la fois mobilier, audiovisuel, numérique, de tous les espaces, de toutes les salles de cours, les salles projets qui seront mises à la disposition des étudiants, de la bibliothèque, donc on œuvre avec cet objectif de la rentrée 2022. Sur la dénomination des salles et des espaces, il y a effectivement des noms qui ont commencé à être donnés, c'est le cas du jardin Rachel Lambert Mellon, qui sont liés à la stratégie de mécénat, je renvoie à tout ce qui est mené par la direction de la stratégie et du développement de Sciences Po.

On travaille actuellement également sur la signalétique de ce futur site, et d'autres sites, mais on aura un système de numérotation des salles de cours par exemple et on travaille de façon à ce que ce soit le plus simple, le plus repérable, le plus accessible possible pour les étudiants, les enseignants, etc., donc on aura un grand nombre d'espaces qui seront repérés par des numéros, ce qui peut paraître manquer un peu de poésie, mais qui, d'un point de vue pratique, est quand même le mieux, parce que vous voyez que c'est un espace assez complexe. Ceci dit, il reste des lieux emblématiques qui peuvent bien sûr être nommés, donc là je renvoie à la politique d'appellation de l'institution. Sur la soutenabilité du campus, vous l'avez soulevé en effet, il y a le cabinet Franck Boutté qui est intégré dans le projet pour le 1 Saint-Thomas, on a en effet la création d'espaces végétaux qui n'existaient pas sur ce site et puis des réfections de jardins au 13 Université, ça pourrait être le cas aussi dans d'autres jardins du campus dans les années à venir, puisqu'il y a d'autres campagnes de travaux qui sont prévues. Je vous ai parlé de l'enduit chaux chanvre qui n'est qu'un exemple parmi d'autres de ce qu'on fait là. Sur le fournisseur d'électricité, je ne pourrais pas vous répondre directement sur ce point-là, je vous renverrai peut-être à la direction des services et moyens généraux et à la référente transition écologique, je crois qu'on a déjà des fournisseurs d'électricité qui sont relativement vertueux, peut-être qu'Arnaud JULLIAN pour compléter sur ce point.

### **Arnaud JULLIAN**

Oui, juste, brièvement, pour vous indiquer qu'on a commencé à recourir à des fournisseurs d'électricité verte à partir de 2016 et qu'on a renouvelé en 2018. Nous sommes aujourd'hui fournis en électricité verte à Sciences Po. On ne le fait pas assez savoir, ceci étant, mais c'était quelque chose qui par ailleurs était mentionné dans le livret vert qui avait été rédigé dans le cadre de Make It Work, et Sciences Po Environnement le mentionnait déjà.

### **Hélène KLOECKNER**

Ensuite, sur les horaires d'ouverture du 1 Saint-Thomas, il est prévu qu'il soit ouvert aux mêmes horaires que le 27 Saint-Guillaume, donc de 7 h 45 à 23 heures du lundi au vendredi, et jusqu'à 19 h 15 le samedi. C'est calqué sur Saint-Guillaume, et notamment c'est vu avec la bibliothèque également qui souhaite ouvrir aux mêmes horaires, avoir le même type d'amplitude horaire sur les deux sites. Il y a une partie qui pourra être ouverte de manière plus restrictive entre 21 h 30 et 23 heures, c'est-à-dire qu'entre 21 heures, 21 h 30, fin des cours, et 23 heures, ce qui pourrait être fait c'est de laisser ouverts uniquement la bibliothèque, les espaces de travail libre étudiants qui sont juste à côté, et bien sûr l'accès aux bureaux pour les personnels qui disposent d'un badge, les bureaux étant sous contrôle d'accès, et

donc leurs badges leur permettraient d'accéder à leurs bureaux jusqu'à 23 heures. Donc il y aura des choses à affiner en termes d'exploitation et on est en train d'y travailler avec la direction des services et moyens généraux, on entame toute une série de groupes de travail pour préparer toute l'exploitation du site, donc voilà le principe qui est retenu aujourd'hui et à partir duquel on va travailler pour la suite. Sur les salles de séminaire, il y en a deux grandes qui sont créées au 1 Saint-Thomas et une également qui sera au 28 Saints-Pères, où deux centres de recherche seront installés — les autres seront au 1 Saint-Thomas.

On est aussi en train de travailler sur l'organisation pour les modalités de réservation qui pourraient se faire via le service du planning, qui est déjà habitué à gérer les salles de cours et qui donc pourrait gérer les questions de priorité de réservation en amont ou de réservation de dernière minute. C'est vrai que c'est un changement d'habitude pour certains centres par rapport à ce qu'ils ont aujourd'hui, il faut quand même avoir en tête que chaque centre de recherche aura sa propre salle de réunion sur le site du 1 Saint-Thomas, qui est de plus petit format donc qui ne permettrait de recevoir que des petits séminaires, et donc les salles de séminaire mutualisées et les espaces de réception, les 3 grands salons qui se trouvent au 1<sup>er</sup> étage du 1 Saint-Thomas permettront également d'accueillir des séminaires. J'insiste sur le fait que ces 3 salles de séminaire dont deux à Saint-Thomas et une au 28 Saints-Pères sont mutualisées pour tous les centres. C'est-à-dire que les deux centres de recherche installés au 28 Saints-Pères n'ont pas spécialement de priorité, ou ne sont pas exclusifs pour l'usage de cette salle de séminaire et de la même façon sur les autres. C'est vraiment une mutualisation à l'échelle du campus.

Et sur les petites salles pour recevoir les étudiants, les bureaux prévus pour les enseignants chercheurs au 1 Saint-Thomas, et de la même façon au 28 Saints-Pères, il y en a un certain nombre de partagés en effet, mais ce sont des bureaux soit individuels soit doubles et ça ne va pas au-delà, et du coup le principe est quand même de pouvoir recevoir les étudiants dans ces bureaux, en jouant sur les moments de présence ou d'absence des collègues en pouvant éventuellement se décaler vers un autre bureau si nécessaire, mais un bureau individuel le permet et un bureau double doit aussi permettre d'accueillir au maximum des étudiants ; il faut savoir aussi qu'on a un espace qui est le long des salons de réception à Saint-Thomas qui est vraiment laissé ouvert et qui va être installé de façon non pas à faire des entretiens tout à fait confidentiels, mais des entretiens avec un très bon confort et qui pourraient être un espace aussi qui permet de déporter certains rendez-vous, d'en faire plusieurs d'affilée ou d'être dans un endroit aussi si on ne veut pas recevoir dans son bureau et qui sera mis à disposition en plus. Voilà pour les premières questions.

### **Frédéric MION**

Je vais peut-être juste ajouter un mot, madame la présidente, si vous m'y autorisez, sur la question de la dénomination des espaces de ce campus de Saint-Thomas et d'une manière générale de l'ensemble de notre campus pour dire à M. DEFRUIT que nous souhaitons en effet pouvoir mener une réflexion large, qui associe les étudiants, les différentes communautés de Sciences Po au choix de noms pour de nouveaux espaces, ou pour des espaces existants qui n'ont pas de noms aujourd'hui et que donc bien sûr ce travail-là est à mener pour ce qui concerne le site de Saint-Thomas. Et je note dans un coin de ma tête que vous avez de vous-même souhaité faire référence à la figure d'Alain LANCELOT.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci, je voudrais juste revenir sur les salles de séminaire, je suis un petit peu obsédée par ce sujet, mais c'est vraiment important qu'elles ne deviennent pas des salles de cours avec lesquelles les centres de recherche doivent lutter, parce qu'on sait bien qu'il y a toujours besoin de salles de cours supplémentaires, et si c'est mis dans le lot commun du service du planning, il va être compliqué pour les centres de pouvoir y accéder et ça fait vraiment partie de la vie quotidienne d'un centre de recherche, donc je me permets d'insister sur ce sujet.

### **Hélène KLOECKNER**

Juste pour répondre là-dessus, ce n'est pas parce que c'est le service du planning qui pourrait le gérer, le service planning affecte pour des usages différents, donc ça ne sera absolument pas mis au pot commun des salles de cours, on travaille sur le nombre de salles de cours du campus d'ensemble, à horizon 2022 donc sur l'ensemble du campus, on sait qu'on en aura plus qu'aujourd'hui, et on y veille dans nos différents scénarios d'installation, mais c'est vraiment tout à fait distinct et ça sera à usage

unique des centres de recherche, c'est absolument clair et on a bien entendu le besoin des centres donc c'est bien séparé.

### **Thomas LE CORRE**

Je souhaitais réagir à la question de M. DEFRUIT et donc à la réponse de M. le directeur en ce qui concerne la nomination des espaces. J'aimerais dire à ce conseil, ça a déjà été dit il y a maintenant quelques mois, mais j'aimerais vraiment le redire et réinsister sur cette question : il est pour nous absolument primordial que le choix du nom des espaces, non seulement comme le disait Antoine soit codécidé par les différentes composantes de Sciences Po, mais ne soit surtout pas une histoire d'argent, mais de mérite et de ce qu'on cherche à mettre en avant des femmes et des hommes en tant qu'institution. Et je vous avoue que pour être moi-même étudiant à Sciences Po, quand on peut aller en salle Jeannie de Clarens, en amphithéâtre Simone Veil, Boutmy, Chapsal, etc., c'est quand même beaucoup plus inspirant qu'être dans des espaces qui ont été payés. L'idée que des espaces puissent être nommés en fonction de dons répond à une idéologie du don intéressé, le don en principe ne demande aucune contrepartie, or ici il y a une contrepartie financière, et je vous assure que c'est extrêmement important notamment pour les étudiants issus de conventions éducation prioritaire et les étudiants boursiers, qui peuvent se sentir dans une situation très délicate et difficile en ayant des repères qui sont plus économiques que méritocratiques. Donc vraiment je suis très heureux d'entendre la volonté de M. MION de faire participer les communautés et je pense qu'il faut vraiment se servir de ce grand projet, de ce nouveau campus, qui a l'air absolument formidable pour avoir des noms à la hauteur de ce que représente l'institution.

### **Françoise FURIC**

Bonjour, merci, Hélène, pour cette présentation. J'avais deux ou trois questions, par rapport au 13 U, pour les bureaux des salariés : la norme NF recommande un espace minimum de travail de 10 m — par personne, est-ce que ce sera le cas ? C'est le premier point. Pour le 1 Saint-Thomas, les déménagements auront lieu théoriquement en décembre pour les écoles, en même temps que l'organisation des examens de fin d'année, est-ce judicieux de choisir décembre pour que les équipes déménagent ? Et la troisième : est-ce qu'il serait possible que les déménagements qui seront organisés soient bien expliqués à l'avance aux salariés concernés, qu'on ne soit pas 15 jours avant à dire « il faut mettre vos effets personnels en carton », ou « vous allez déménager à telle date », tout cela dans la précipitation, et en tenant compte de la crise sanitaire. Merci.

### **Hélène KLOECKNER**

Alors concernant la norme NF, c'est effectivement une recommandation, je vous réponds très clairement là-dessus : on n'est pas systématiquement dans tous les espaces à 10 m<sup>2</sup>, je sais qu'il y a des endroits où l'on sera à moins. Néanmoins, que ce soit pour le 1 Saint-Thomas ou tous les autres bâtiments sur lesquels on travaille, on regarde toujours quand on fait une proposition d'installation le ratio de surface par poste de travail et on veille toujours à ce qu'il y ait une équité, donc une fourchette qui ne soit pas trop large pour l'installation de chacune des entités et qui ne s'éloigne pas tellement de 10 m — en réalité. Là-dessus, je vous renvoie au travail qui avait été fait de référentiel d'environnement de travail en 2017 qui avait précédé tout le *space planning* à la fois pour Saint-Thomas et pour les autres bâtiments donc pour les bureaux, et ce référentiel d'environnement de travail donne les indications, donc la surface minimale d'un bureau individuel, double, triple, etc. et de nombre de mètres carrés pour les plus grands bureaux qui seront ceux pour les doctorants et donc c'est toujours ce référentiel d'environnement de travail avec lequel nous travaillons et que nous suivons pour l'installation, et nous veillons à ne pas avoir des bureaux trop densément occupés et pour mémoire pour Saint-Thomas, nous avons travaillé avec un AMO, donc avec un assistant maîtrise d'ouvrage, qui est à la fois *space planner* et ergonome et qui a vraiment veillé à ces questions-là et à la fois la surface nécessaire, le recul de chacun ou de chacune des chaises par rapport au positionnement du bureau, le positionnement du bureau par rapport à la lumière, donc par rapport aux fenêtres, etc. Donc on a vraiment veillé au confort des utilisateurs. Sur les déménagements en décembre pour les écoles ou les centres, nous visons entre décembre 2021 et janvier 2022 ; évidemment on échange, c'est une information qu'on vient de donner aux écoles et aux centres, l'idée était de pouvoir le faire justement pas en pleine année universitaire où les écoles reçoivent des étudiants, donc c'est aussi pour cette raison-là qu'on vise décembre et janvier, tout ça va être précisé

dans les semaines et les mois à venir et on est en contact très étroit depuis le démarrage avec les écoles et les centres pour leur installation à Saint-Thomas et je fais le lien avec votre question suivante d'expliquer les déménagements à l'avance, c'est évidemment prévu, c'est une campagne de déménagement d'une très grosse ampleur, qui doit vraiment être préparée bien en amont, donc c'est sous la responsabilité de la DSMG, mais on y contribue de très près évidemment au niveau de la direction de l'immobilier et de l'équipe campus 2022, on a commencé là d'ailleurs, la semaine dernière, à envoyer des messages aux secrétaires généraux des centres de recherche, aux directeurs exécutifs des écoles avec le descriptif très précis des bureaux, la numérotation des bureaux, les surfaces, le nombre de mètres linéaires pour qu'ils puissent commencer à réfléchir à l'affectation des bureaux pour que chaque personne puisse avoir le nombre de mètres linéaires qui lui sera affecté à l'arrivée, pour qu'on puisse commencer, enfin continuer, puisque je sais que c'est déjà bien entamé, à faire du tri dans les bureaux avant les déménagements, donc tout ça est vraiment très bien entamé dans un dialogue qui se passe très bien avec tous les représentants qu'on a dans les entités, centres de recherche et écoles.

C'est vraiment la poursuite d'un dialogue qui existe depuis deux trois ans et encore une fois qui est très fluide, et on est en train de se mettre d'accord sur le processus déménagement, donc se mettre d'accord au sein des services sur le qui fait quoi et quand pour les déménagements et ça, c'est quasiment finalisé, et une fois que c'est finalisé on va passer à la rédaction d'un guide du déménagement spécifique sur le 1 Saint-Thomas parce qu'encore une fois c'est une très grosse opération et qu'on va pouvoir ensuite diffuser rapidement et avec à la fois des instructions pour nos référents déménagement dans les entités pour qu'ils sachent eux ce qu'ils doivent faire et pour les gens qui vont être déménagés. On est vraiment dans une optique avec Dominique Gaillard à la DSMG notamment, d'accompagnement au plus près des personnes qui vont être déménagées et on sait que ce n'est pas évident pour elles.

#### **Françoise FURIC**

Je parlais entre autres quand même aussi du 13 U, qui va être bien avant puisqu'il y a un déménagement entre autres qui est prévu pour le 31 mai, 1<sup>er</sup> juin, ça va vite venir, et on aurait souhaité aussi avoir les plans avec les mètres carrés de chacun des bureaux.

#### **Hélène KLOECKNER**

Alors sur le déménagement du 13 U, c'est un déménagement retour si je peux m'exprimer comme ça, et donc les entités seront réinstallées à peu de choses près de la façon dont elles étaient installées avant de déménager pour la durée des travaux. Il y aura une phase suivante du bâtiment du 13 U, il y a des affectations qui vont changer, mais là ce sera en 2022 et donc c'est une phase encore ultérieure.

#### **Françoise FURIC**

Je parlais entre autres des guichets uniques.

#### **Hélène KLOECKNER**

Oui, le sujet est en cours. On y travaille en ce moment avec Francesca CABIDDU et Anabelle MONDON.

#### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup pour toutes ces précisions et cette présentation, et puis on espère avoir une nouvelle présentation bientôt et voir les lieux de plus près le plus vite possible.

#### **Hélène KLOECKNER**

On pourra se reparler des visites effectivement. On ne peut pas faire de trop grands groupes, mais néanmoins il y a des possibilités, donc on peut s'en reparler.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### **Jeanne LAZARUS**

Très bien. Merci beaucoup. Alors avant de conclure, nous passons aux questions diverses. Donc on avait évoqué au début de la réunion la question des groupes de travail. Je sais qu'Emeric HENRY, qui a dû partir, voulait demander leur composition. Vous nous avez déjà un peu répondu, M. JULLIAN, que vous ne pouvez pas nous la donner, mais alors est-ce que vous pouvez nous expliquer quels critères vous avez choisis pour les composer. Quelles informations on peut avoir en tout cas là-dessus ?

### **Frédéric MION**

Si vous le voulez, madame la présidente, quelques éléments à défaut de donner des noms qui nous permettent d'avoir une composition complète, pour essayer de répondre à ce que vous venez d'indiquer. Nous avons souhaité que ces deux groupes de travail soient placés sous la présidence de personnalités indépendantes de Sciences Po. Le groupe de travail relatif aux violences sexistes et sexuelles et aux atteintes à la dignité des personnes sera présidé par Mme Danièle HERVIEU-LEGER, sociologue qui a été présidente de l'École des hautes études en sciences sociales. Ce groupe de travail a vocation à rassembler des élus du personnel, des élus étudiants, un élu doctorant, des représentants de la faculté permanente, un représentant du programme PRESAGE, et puis les personnes qui à l'intérieur de Sciences Po sont directement aux prises avec ces questions, notre secrétaire général, la responsable de notre politique égalité femmes-hommes, notre directeur de la vie de campus et de l'engagement, notre directeur juridique. Donc voilà pour ce groupe-là qui sera, comme je le disais, constitué complètement dans les prochaines heures et qui se mettra au travail sans tarder.

Du côté du groupe de travail relatif à la déontologie, c'est également une présidente qui en assurera le pilotage, il s'agit de Mme Catherine DE SALINS, qui est présidente adjointe de la section de l'administration du Conseil d'État, c'est la section qui a notamment à connaître les questions de deux déontologies des agents publics. Ce groupe rassemblera des élus du personnel, un représentant de la faculté permanente, des personnalités extérieures et notamment une magistrate, un professeur de droit extérieur à Sciences Po, vraisemblablement un directeur ou une directrice des ressources humaines d'une entreprise ou d'une grande structure et notre secrétaire général y siègera également. Dans les deux cas, nous aurons des rapporteurs de ces groupes de travail qui ne sont pas encore désignés, mais qui auront un rôle important naturellement à mener pour la coordination des travaux et l'écriture des documents attendus. Les deux groupes de travail vont recevoir une lettre de mission qui leur fixera une échéance pour leurs travaux à la fin de notre semestre, donc au début du mois de mai, ou quelque chose comme ça, de manière à pouvoir disposer rapidement de conclusions très opérationnelles et rapidement mobilisables sur les sujets dont il s'agit. Voilà, très rapidement, madame la présidente, ce que je pouvais vous dire ce matin.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup. Il y a peut-être des questions sur ce que vous venez de présenter. J'en aurais une qui est de savoir comment les conseils vont être associés puisque M. THUBERT a parlé de groupes de travail interconseil, donc est-ce que nous allons rencontrer ces deux équipes que vous venez de décrire ? Est-ce que nous allons, je ne sais pas, travailler sur la lettre de mission ou sur des éléments qu'on voudrait y voir ? Comment imaginez-vous cette coordination ?

### **Frédéric MION**

Je n'y ai pas réfléchi dans le détail pour ma part, je pense qu'il sera important que les deux présidentes des groupes de travail puissent travailler directement avec le groupe de travail issu des deux conseils et donc c'est à ce niveau-là en tout cas que la jonction doit se faire sur toutes les dimensions qui intéressent les conseils. La lettre de mission va être assez large dans ces termes de toute façon, pour l'un comme pour l'autre, mais il sera tout à fait loisible aux groupes de travail des deux conseils de faire valoir les points qui leur paraissent mériter une attention plus particulière dans le cadre de cet échange qui doit avoir lieu à mon sens très tôt dans le déroulement des opérations et les deux présidentes en sont à la fois conscientes et y sont disposées.

**Antoine DEFRUIT**

Simplement une rapide question, peut-être ai-je mal entendu, mais il ne me semble pas vous avoir entendu mentionner d'élus étudiants pour le groupe de travail sur la déontologie : pourquoi ce choix, et est-ce que ça peut être sujet à un changement ?

**Frédéric MION**

Ce choix procède du fait que ce groupe de travail porte sur la déontologie des salariés de Sciences Po et des responsables de fonctions non exécutives à Sciences Po, donc il ne touche pas directement la population de nos étudiants, à la différence de l'autre groupe de travail et naturellement la voix des étudiants sera recueillie au même titre que celle de l'ensemble des communautés qui composent notre maison dans le cadre des échanges avec les conseils dont nous avons parlé et puis bien sûr au moment où il s'agira d'arrêter les décisions, dans le cadre des votes de ces décisions, pour celles qui relèveront de nos conseils.

**Pascale EISENBERGER**

Bonjour, merci beaucoup, j'ai la même question que M. DEFRUIT en tant que représentante des élus vacataires, il n'y a pas de vacataires si j'ai bien entendu parmi ces deux groupes de travail, est-ce que ceci peut être amené à changer ?

**Frédéric MION**

C'est un point qui peut tout à fait être examiné s'agissant du groupe sur les violences sexistes et sexuelles dans la mesure où ces questions concernent tout autant la population de nos enseignants vacataires que les autres. Pour l'autre groupe sur la déontologie, je renvoie à ce que je disais tout à l'heure, mais naturellement, les représentants des vacataires seront associés aux réflexions comme je le disais dans le cadre du groupe de travail interconseil et des échanges qui auront lieu le moment venu devant les conseils sur les décisions à prendre.

**Jeanne LAZARUS**

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions sur ce sujet ou d'autres questions diverses que vous voudriez soulever ? Non. Alors j'ai l'impression qu'il est temps de conclure ce conseil, de vous remercier pour votre participation et pour les discussions que nous avons eues et nous nous retrouvons pour la prochaine réunion le 16 mars.

*Jeanne LAZARUS lève la séance à 10 h 45.*